

**BURKINA FASO**

**UNITE-PROGRES-JUSTICE**

**MINISTERE DE LA JEUNESSE,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE L'EMPLOI**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**ETUDE SUR LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE AGRICOLE  
AU BURKINA FASO**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	5
TABLES DES MATIERES	6
Liste des sigles, abréviations et acronymes	8
INTRODUCTION	9
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
II. SITUATION DU SECTEUR AGRO SYLVO PASTORALE AU BURKINA FASO	14
1 <sup>ère</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU BURKINA FASO	17
III. CARACTERISTIQUES DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE	18
IV. LA SITUATION DU SUIVI PROFESSIONNEL DANS LES CENTRES	26
2 <sup>ème</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	33
V. SITUATION DES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	34
VI. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FILIERES DE FORMATION	44
3 <sup>ème</sup> PARTIE : CONTRAINTES, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES POUR L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU BURKINA FASO	52
VII. CONTRAINTES DANS LES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE	53
VIII. SUGGESTIONS POUR LES L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE	55
IX. LES PERSPECTIVES OU L'AVENIR DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLES	56
CONCLUSION	61
ANNEXES	63

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la région et la province.....	18
Tableau 2 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur classification...	19
Tableau 3: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur nombre d'annexes.....	20
Tableau 4: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la structure de tutelle .....	21
Tableau 5: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'année d'ouverture	21
Tableau 6: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la région et le statut	23
Tableau 7 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur type .....	23
Tableau 8: Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon le sexe .....	24
Tableau 9: Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon la région et le sexe .....	24
Tableau 10 : Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon le type de centre et le sexe .....	25
Tableau 11: Répartition des centres de formation agricole selon le nombre de filières dans le centre .....	25
Tableau 12 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la disponibilité de module d'initiation à l'entrepreneuriat et à la création/gestion de micro entreprise. ....	26
Tableau 13 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence de partenariat avec les entreprises.....	27
Tableau 14 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence d'un mécanisme de suivi des apprenants .....	27
Tableau 15 : Situation du personnel permanent des centres .....	28
Tableau 16 : Répartition du personnel permanent selon la classification des centres.....	29
Tableau 17 : Répartition du personnel permanent selon le statut des centres.....	29
Tableau 18 : Répartition des centres de formation agricole selon leur classification et l'existence d'un bilan de fin d'exercice comptable .....	30
Tableau 22 : Répartition des centres de formation agricoles selon le type de matériels didactiques ou pédagogiques disponibles .....	31
Tableau 23 : La liste des autres matériels didactiques disponibles .....	31
Tableau 24 : Répartition des centres de formation agricoles selon l'existence d'ouvrages pédagogiques et spécialisés .....	32

Tableau 25: répartition des filières de formation agricole selon la région .....	35
Tableau 26: Le mode de recrutement dans les filières de formations agricoles .....	37
Tableau 27: filière de formation selon le niveau de recrutement et le diplôme délivré. ....	38
Tableau 28: Effectif des apprenants inscrits en dernière année d'étude 2010/2011 dans les filières selon le sexe et le secteur de la filière .....	39
Tableau 29: Effectif des apprenants inscrits dans les filières selon le sexe, la nationalité et l'année scolaire .....	40
Tableau 30: évolution des effectifs des encadreurs par filière de formation agricole de 2005 à 2010	42
Tableau 31: Le ratio formateurs/apprenants par secteurs .....	43
Tableau 32: Répartition des filières de formation professionnelle agricole proposées par les centres selon leur statut et les frais de scolarité .....	45
Tableau 33 : Répartition des filières selon les frais de scolarité et le type de centre.....	46
Tableau 34: Répartition des filières de formation selon leur accessibilité et la classification du centre .....	47
Tableau 35: Répartition des filières de formation selon leur accessibilité et le statut du centre .....	47
Tableau 36 : Répartition des filières de formation selon leur type et leur accessibilité .....	47
Tableau 37 : Répartition des filières selon leur secteur et leur capacité d'accueil en première année	49
Tableau 38: Accès aux filières selon les tranches d'âge minimum .....	50
Tableau 39 : Accès aux filières selon les tranches d'âge maximum .....	50
Tableau 40: Situation de l'évolution de la demande dans les filières.....	50
Tableau 41: Situation de l'évolution de la demande dans les filières selon la classification du centre	51
Tableau 42: Situation de l'évolution de la demande dans les filières selon le statut du centre.....	51
Tableau 43: Répartition des centres de formation agricole selon leur classification et leur perspective d'ouverture de nouvelles filières.....	56
Tableau 46 : Liste des équipements que veulent acquérir les centres de formation agricoles.....	57
Tableau 47: Répartition des centres de formation agricole selon leur perspective de recruter du nouveau personnel.....	58
Tableau 48: Répartition des centres de formation agricole selon leur perspective d'ouvrir d'autres projets .....	60

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence d'annexes (%) .....	20
Graphique 2 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon le statut .....	22
Graphique 3 : Répartition des centres de formation agricoles selon la disponibilité d'équipement de protection individuelle à revoir .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Graphique 8: la proportion des filières de formation agricole selon le type de centre de formation..	36
Graphique 9: proportion des filières selon le type de formation .....	37
Graphique 10 : Répartition des promus selon la filière de formation agricole.....	39
Graphique 11: la répartition des apprenants selon la filière de formation sur la période 2005 à 2010 .....	41
Graphique 12: évolution des effectifs des formateurs de 2005 à 2010.....	42
Graphique 13 : Répartition des filières de formation selon leur accessibilité .....	46
Graphique 14 : Répartition des filières de formation selon leur capacité d'accueil.....	48

# **TABLES DES MATIERES**

SOMMAIRE .....	2
LISTE DES TABLEAUX .....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
TABLES DES MATIERES .....	6
Liste des sigles, abréviations et acronymes .....	8
INTRODUCTION .....	9
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	9
I.1. La définition de quelques concepts.....	10
I.2. Les différentes étapes de mise en œuvre de l'étude .....	12
I.3. Difficultés, limites méthodologiques et organisationnelles.....	14
II. SITUATION DU SECTEUR AGRO SYLVO PASTORALE AU BURKINA FASO .....	14
1 <sup>ère</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU BURKINA FASO.....	17
III. CARACTERISTIQUES DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE.....	18
III.1. La répartition spatiale des centres de formation agricole .....	18
III.2. Classification des centres de formation agricole .....	19
III.3. Les centres de formation selon leur structure de tutelle.....	20
III.4. Les centres de formation selon leur année d'ouverture, leur statut et leur typologie .....	21
III.5. La situation des apprenants et des encadreurs dans les centres.....	23
IV. LA SITUATION DU SUIVI PROFESSIONNEL DANS LES CENTRES .....	26
IV.1. De l'initiation à l'entrepreneuriat, la création et la gestion de la micro entreprise dans les centres.....	26
IV.2. De l'existence de partenariat entre les centres et les entreprises .....	27
IV.3. De l'existence d'un mécanisme de suivi des apprenants après la formation.....	27
V.1. L'administration et la gestion des centres .....	28
V.2. La situation sécuritaire des centres .....	30
2 <sup>ème</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE .....	33
V. SITUATION DES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE .....	34
V.1. Les filières de formation professionnelle agricole selon la région.....	34
V.2. Filières et classification des centres de formation.....	36
V.3. Le mode de recrutement dans les filières de formation agricole.....	37
V.4. Etat des filières selon le niveau de recrutement et le diplôme de sortie .....	38

V.5. Effectifs des apprenants dans les filières de formation agricole .....	38
V.6. Effectifs des apprenants dans les différentes filières de formation agricole de 2005 à 2010.....	40
V.7. Effectifs des formateurs dans les filières de formation agricole.....	41
V.8. Effectif des formateurs par filière de formation agricole .....	42
VI. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FILIERES DE FORMATION.....	44
VI.1. Les frais de scolarité et l'accessibilité des filières de formation.....	44
VI.2. La capacité d'accueil des filières de formation .....	48
VI.3. L'âge d'accès aux filières de formation.....	49
VI.4. La demande dans les filières de formation .....	50
3 <sup>ème</sup> PARTIE : CONTRAINTES, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES POUR L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU BURKINA FASO .....	52
VII. CONTRAINTES DANS LES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE.....	53
VIII. SUGGESTIONS POUR LES L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE .....	55
IX. LES PERSPECTIVES OU L'AVENIR DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLES .....	56
IX.1. De l'ouverture de nouvelles filières .....	56
IX.2. De l'acquisition de nouveaux équipements .....	57
IX.3. Du recrutement de nouveau personnel.....	58
IX.4. De l'ouverture à d'autres publics .....	59
CONCLUSION .....	61
ANNEXES .....	63

## **LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

**RGPH:** Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**ONEF:** Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle

**UNESCO:** Organisation des Nations Unies la Science, la Culture et l'Education

**ANPE:** Agence Nationale Pour l'Emploi

**MJFPE:** Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

**MAH:** Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

**SPSS:** Statistics Package for Social Sciences

**RGA:** Recensement Général de l'Agriculture

**ONG:** Organisation Non Gouvernementale

**CAFP:** Cellule d'Appui à la Formation Professionnelle



## **INTRODUCTION**

Selon les analyses des données du RGPH 2006, l'agriculture occupe environ 80% de la population burkinabè. Avec une telle proportion, il paraît paradoxale que la production réalisée par cette importante tranche de la population n'aboutit pas à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire au Burkina. En fait, le pays continue d'être contraint d'importer des denrées d'origines agricoles, animales, sylvicoles et autres pour satisfaire aux besoins des burkinabè. Parmi les interprétations que ce constat suscite, le manque de formation tout comme la faiblesse des capacités de production des acteurs du monde agricole, pastorale et sylvicole constitue un ensemble de paramètres qu'il faille considérer. Ce qui met en exergue la problématique de la contribution de la formation professionnelle agricole dans la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Par ailleurs, pendant que les discours se penchent de plus en plus sur la nécessité de la prise en compte de l'entrepreneuriat agricole dans les politiques et stratégies de promotion de l'insertion professionnelle, l'exigence de mieux cerner les contours de l'offre de formation professionnelle agricole au Burkina Faso s'impose de plus en plus. Dans ce sens, les analyses préalables peuvent commencer par une esquisse de connaissance sur la situation de l'offre de formation professionnelle agricole sur le territoire national burkinabè. Au fait, comment peut-on caractériser ce type de formation professionnelle au Burkina Faso ? Comment se répartit-elle dans ce pays ? Quelles sont les contraintes auxquelles elle est soumise et comment l'orienter pour son amélioration ? Telles sont les différentes interrogations auxquelles la présente étude s'évertue à donner des réponses.

## **I. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'ONEF est la structure technique qui a réalisé cette étude. Elle a consisté en un recensement des centres de formation professionnelle agricole existant sur le territoire national dans le but de fournir des informations sur les établissements et centres de formation professionnelle agricole installés au Burkina Faso. Ce sont aussi bien les centres de formation professionnelle, les écoles professionnelles, les établissements d'enseignement techniques secondaires et ceux d'enseignement supérieur proposant des offres de formation relatives aux activités liées à l'agriculture et aux différents types d'activités pastorales qui ont été concernés par la présente étude. Outre la production d'un répertoire sur ces centres de formations, l'étude devrait permettre de cerner l'ensemble des filières de formation agro sylvo pastorales disponibles, d'évaluer la capacité d'accueil des centres, d'analyser les disparités spatiales et sexo-

spécifiques des centres et des effectifs des apprenants et des encadreurs dans ce domaine. L'approche méthodologique présentée, ici, concernera la définition des concepts clés de l'étude, les différentes étapes mises en œuvre pour réaliser cette étude et les difficultés et limites méthodologiques et organisationnelles.

### **I.1. La définition de quelques concepts**

#### ✓ Formation professionnelle agricole

De façon générale, « la formation professionnelle est l'ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et aptitudes nécessaires pour exercer une profession ou une fonction avec compétences et efficacité ». De cette définition émane celle de la formation professionnelle agricole qui vise à assurer à l'individu les qualifications et aptitudes nécessaires pour mieux exercer ses activités agricoles. Dans le cas de cette étude, le terme agricole renferme divers domaines tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement. Ainsi, toute formation permettant à l'apprenant à acquérir des aptitudes pour exercer des activités de production agricole, pastorale, piscicole et assimilée est incluse dans la formation professionnelle agricole.

#### ✓ Filière et offre de formation professionnelle agricole

La filière est une offre de formation en vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession. Elle est une succession ordonnée de niveaux de formation permettant de s'orienter dans un secteur ou une branche professionnelle, en vue d'exercer une activité ou un métier. Pour cette étude, il est question des secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement et assimilés ( la branche professionnelle agricole, pastorale, piscicole, environnementale et autre). Ainsi, parle-t-on d'un panorama complet des offres de formation dans les domaines ci-dessus cités qui est présenté au demandeur afin de lui permettre de se situer par rapport à un ensemble, de dégager plusieurs types de parcours possibles durant sa vie active, d'anticiper son évolution future et d'élaborer son projet personnel.

#### ✓ Apprentissage ou formation du type dual

« Dual », de l'Allemand, veut dire « deux lieux ou deux systèmes complémentaires ». Il s'agit d'un apprentissage alternant des moments dans un centre de formation et des périodes de pratique professionnelle en situation réelle dans l'atelier ou l'entreprise. Cette alternance se fait de façon très rapprochée (hebdomadaire).

✓ Formation continue

C'est une possibilité offerte à un travailleur ou à une personne ayant quitté le système scolaire ou momentanément en situation professionnelle de continuer à se former à travers des dispositifs appropriés pour acquérir des connaissances complémentaires, supplémentaires, avec quelquefois une passerelle vers une formation plus conventionnelle.

✓ Formation initiale

Elle désigne toute action portant sur l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, limitée dans le temps avec un niveau de qualification bien déterminé, s'adressant à des jeunes en vue d'un métier ou d'une profession.

✓ Apprentissage ou formation alterné (e)

Il caractérise une méthode ou démarche pédagogique consistant d'une part à articuler de façon complémentaire les enseignements généraux, professionnels et technologiques et l'acquisition de savoir-faire par la pratique concomitante d'une activité professionnelle et d'autre part à agencer des enseignements et acquisitions entre deux pôles alternatifs (l'entreprise et le centre de formation).

✓ Centre de formation professionnelle

Selon l'UNESCO, il s'agit de tout établissement organisé, équipé et doté du personnel nécessaire pour assurer une fonction de formation, en distinction d'apprenants ou de stagiaires et dans une perspective d'acquisition et d'exercices immédiats de métier.

✓ Certification professionnelle

C'est un processus ou une procédure de validation et de reconnaissance de compétences professionnelles ou d'un cursus de formation.

✓ Equipement de formation

C'est tout moyen matériel technique, pédagogique ou didactique (ensemble de machines, outils, matériels) nécessaire à l'acte de formation (théorique ou pratique).

✓ Encadreur/Formateur

Ce terme caractérise toute personne exerçant une activité ou une action ponctuelle ou permanente de formation qui comporte une part de face à face pédagogique. C'est quelqu'un qui prépare, anime et évalue une formation.

✓ Ratio formateur/apprenant

C'est le rapport entre le nombre de formateurs et l'effectif apprenant. C'est l'un des indicateurs qui permet d'apprécier le rendement des systèmes de formation professionnelle à travers le rapport efficience/efficacité de l'action.

## **I.2. Les différentes étapes de mise en œuvre de l'étude**

- **La revue documentaire**

Le travail a consisté en une collecte des données secondaires en rapport avec le sujet. La revue documentaire a permis ainsi d'élaborer les outils d'investigations ainsi que les variables d'analyse possibles, tant aux niveaux des centres, des filières de formation que des acteurs.

- **L'élaboration et la validation des outils de collecte des données**

Pour assurer une collecte aussi complète que possible, au regard des indicateurs à renseigner, deux (2) outils ont été conçus. Il s'agit :

- d'un questionnaire centre et ;
- d'un questionnaire filière ;

Tandis que le questionnaire centre permettait de recueillir les données sur la structuration, le fonctionnement ainsi que les perspectives des structures de formation, le questionnaire filière fournissait des informations relatives aux filières de formation. Les deux questionnaires étaient destinés aux responsables des centres de formation et ont été renseignés directement. Au cas échéant, ce sont les personnes ressources désignées par les responsables de centre qui ont fourni les renseignements concernés.

- **La collecte des données**

Au préalable, il faut mentionner que les structures concernées par cette étude ont été extraites de la base de données issue du recensement des centres et établissements d'enseignement professionnel et technique initié par l'ONEF en 2009. Les autres centres qui n'existaient pas dans cette base ont pu être contactés grâce aux différents échanges initiés avec les responsables régionaux de la jeunesse, la formation professionnelle et l'emploi d'une part et d'autre part de l'agriculture et de l'halieutique. Par ailleurs, les nouveaux centres ont été contactés et enquêtés grâce à la méthode des boules de neiges qui consiste à retrouver les nouveaux centres à partir d'informations reçues auprès des responsables de structures. A ce niveau, il faut signaler que l'apport des directions régionales de l'ANPE, du MJFPE, du MAH et MRA a été très appréciable du fait de leur connaissance du terrain au niveau régional. Les activités de collecte ont été supervisées par un socio économiste et un ingénieur des travaux statistiques.

- **La codification**

Après la phase de collecte sur le terrain, les agents de codification ont procédé à la codification des fiches d'enquête. Mais avant, il a été minutieusement procédé à la vérification de toutes les fiches remplies en vue d'en apprécier leur qualité (conformité, régularité et lisibilité).

- **La saisie**

La phase de saisie a consisté à renseigner la maquette informatique sous forme de base de données construite sous le logiciel Access. Ainsi, les données ont-elles été saisies dans un dispositif informatique en vue de leur traitement.

- **Le traitement et l'analyse**

Le traitement a consisté à apurer le fichier à partir du logiciel SPSS. Cela a permis de produire les tableaux nécessaires aux différentes analyses souhaitées et d'avoir un fichier de données propre pour les analyses ultérieures.

### **I.3. Difficultés, limites méthodologiques et organisationnelles**

Comme toute autre étude, la présente a connu quelques difficultés dans le cadre de sa mise en œuvre. Parmi celles-ci, on retiendra principalement :

- l'insuffisance de documentation en matière de formation professionnelle agricole au Burkina. Cette étude devra constituer l'un des premiers travaux dûment commentés sur l'offre de formation professionnelle agricole. Au fait, la littérature en la matière est quasi inexistante.
- le temps imparti pour la collecte de données sur le terrain a été très court. Soit cinq jours ouvrables pour douze régions. Un temps supplémentaire a été consacré pour l'administration des questionnaires dans la région du Centre. Malgré tout, le temps a été insuffisant pour contacter la totalité des centres découverts lors des échanges et aussi pour honorer tous les rendez-vous sollicités du fait de la non disponibilité immédiate des responsables de structure.
- la non disponibilité de certains chefs de centres à répondre aux questionnaires a occasionné d'incessants va-et-vient des agents enquêteurs.
- la non localisation de certains centres qui ont aménagé dans un autre lieu et n'ayant pas de nouvelle adresse;

## **II. SITUATION DU SECTEUR AGRO SYLVO PASTORALE AU BURKINA FASO**

Ce secteur regroupe l'ensemble des activités de production relatives à l'agriculture, l'élevage, la pêche etc. Le but est de cerner leur situation en termes de production, de niveau d'instruction des acteurs impliqués et de leur niveau d'encadrement, de formation et de maîtrise des techniques de production. Ce qui pourra permettre de mieux orienter la formation professionnelle agricole dans le sens de promouvoir l'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso. Au niveau de la pêche, les données du plus récent RGA montrent que 62,% des pêcheurs ne sont pas alphabétisés contre 10,1% qui le sont tandis que 14,4% d'entre eux ont un niveau primaire contre 2,6% de niveau secondaire. Le supérieur ne regroupe que 0,2% des pêcheurs. Ce qui ressort que le niveau d'instruction de ceux-ci est faible. Par ailleurs le RGA montre que peu d'entre eux sont formés en techniques de pêche. Soit une proportion de 14,4% dans l'ensemble. Quant à leur production, il ressort que sur un effectif moyen de 4135

pêcheurs au Burkina, la production en poisson dans l'année s'est élevée à 10049,7 tonnes. Soit une production moyenne de 2,4 tonnes par pêcheur dans l'année. Faible niveau d'instruction, moins formés en technique de pêche et faible production. Telles sont les principales caractéristiques des pêcheurs. Certes, le lien n'a pas été démontré, mais on peut estimer que les faibles niveaux d'instruction et de formation en techniques de pêche peuvent aussi avoir un impact sur cette production

Concernant l'élevage, il est ressorti que le Burkina Faso enregistre 5 624 341 éleveurs avec une proportion de 60,8% d'éleveurs de sexe masculin et 39,2% qui sont des femmes. Par ailleurs, 70,1% d'entre eux ne sont pas alphabétisés et seulement 16,1% d'entre eux ont le niveau primaire contre 5,1% de niveau secondaire et 0,7% pour le supérieur. Ce sont donc des acteurs de faible niveau d'instruction dans la majorité. Au niveau du cheptel, il ressort qu'en fin de cette année de référence, il était composé de 60 151 576 têtes, soit un cheptel de 11 têtes par éleveur. Ce qui montre que ce n'est pas l'élevage de production qui est le plus pratiqué au Burkina Faso. Le faible niveau d'instruction pourrait être une variable explicative de ce fait.

Quant au maraîchage, il ressort que les acteurs qui s'adonnent à cette activité sont au nombre de 364 216 permanents et 253 282 temporaires. Cette population est caractérisée par une faiblesse de niveau d'instruction. En fait, 71,8% d'entre eux ne sont pas alphabétisés. Quant au rendement de la production, c'est-à-dire la production par hectare, elle s'élève à 27 tonnes/hectare. Par ailleurs, il ressort que 42,4% de ces acteurs ne maîtrisent pas les techniques de production en maraîcher-culture. La production pourrait mieux se porter si leur niveau d'instruction était élevé et que les capacités étaient renforcées en techniques de production.

Pour l'arboriculture, elle enregistre selon le RGA 73 973 arboriculteurs dont 96,7% d'hommes et 3,3% de femmes. Ces acteurs sont aussi caractérisés par le faible niveau d'instruction de la majorité. Une proportion de 68,8% d'entre eux ne sont pas alphabétisés et 18,1% qui ont le niveau primaire. Par ailleurs, seulement 10,1% des arboriculteurs ont reçu un encadrement dans le domaine arboricole contre 89,9% qui n'en ont jamais reçu. On constate que ces arboriculteurs possèdent 14 382 160 pieds productifs, soit 194 pieds par arboriculteur. Ce qui pourrait être augmenté si le niveau d'instruction des acteurs était relevé et que la majorité recevait un encadrement adéquat.

Au niveau du pluvial, la main d'œuvre affectée s'élève à 1 863 581 individus dont 73,6% d'hommes et 26,4% de femmes. Par ailleurs, 76,9% de cette population n'est pas alphabétisé contre 5,7% d'alphabétisés et 11,9% qui ont le niveau primaire. Ce qui montre la faiblesse du niveau d'instruction de la majorité de cette main d'œuvre. Cela pose la problématique de la maîtrise des techniques agricoles par la plupart de ces acteurs. Quant au rendement de la production dans ce secteur, il ressort que dans l'ensemble on ne produit qu'environ une tonne par hectare pour les productions céréalières. Ce rendement paraît faible et pourrait être amélioré avec le relèvement du niveau d'instruction de la majorité de la main d'œuvre et une formation des acteurs sur les techniques culturales.

En somme, les données révèlent la faiblesse du niveau d'instruction de la plupart des acteurs du monde agro sylvo pastorale burkinabè ainsi que leur faible niveau d'encadrement ou de formation sur les techniques de production. Toute chose qui constitue un paramètre à prendre en compte dans les différentes interprétations de la problématique de la production agricole et animale au Burkina Faso. Ces deux caractéristiques rappellent encore la nécessité de porter un regard averti sur la formation professionnelle agricole afin de l'améliorer pour le renforcement des capacités des acteurs du monde agro-sylvo pastoral.



**1<sup>ère</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES CENTRES DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU  
BURKINA FASO**

### III. CARACTERISTIQUES DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE

#### III.1. La répartition spatiale des centres de formation agricole

La présente étude a permis de recenser 29 centres de formation agricole. Il ressort que l'offre de formation professionnelle agricole au Burkina Faso est répartie dans la quasi-totalité des régions. Cette répartition spatiale cache une certaine disparité, car l'offre de formation est d'importance inégale sur l'ensemble du territoire. Ainsi, la région du Centre-Ouest totalise sept (07) structures de formation professionnelle agricole, suivi de la région du Centre avec quatre (04) et des régions du Centre-Nord et des Hauts Bassins avec chacune trois (03) structures. Le reste des régions soient sept (07) ont une (01) ou deux (02) structures de formation professionnelle agricole chacune. On note que tous les centres de formation professionnelle agricole sont implantés dans les chefs-lieux de province.

**Tableau 1: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la région et la province**

Région	Province	Effectifs
BOUCLE DU MOUHOUN	Kossi	1
	Mouhoun	1
Total		2
CASCADES	Comoé	1
Total		1
CENTRE	Kadiogo	4
Total		4
CENTRE-NORD	Bam	1
	Sanmatenga	2
Total		3
CENTRE-OUEST	Boulkiemdé	4
	Sanguié	3
Total		7
CENTRE-SUD	Bazèga	1
	Zoundwéogo	1
Total		2
EST	Gourma	1
	Tapoa	1
Total		2
HAUTS-BASSINS	Houet	3
Total		3
NORD	Passoré	1
	Yatenga	1
Total		2
SAHEL	Séno	2
Total		2
SUD-OUEST	Bougouriba	1
Total		1
Ensemble		29

### III.2. Classification des centres de formation agricole

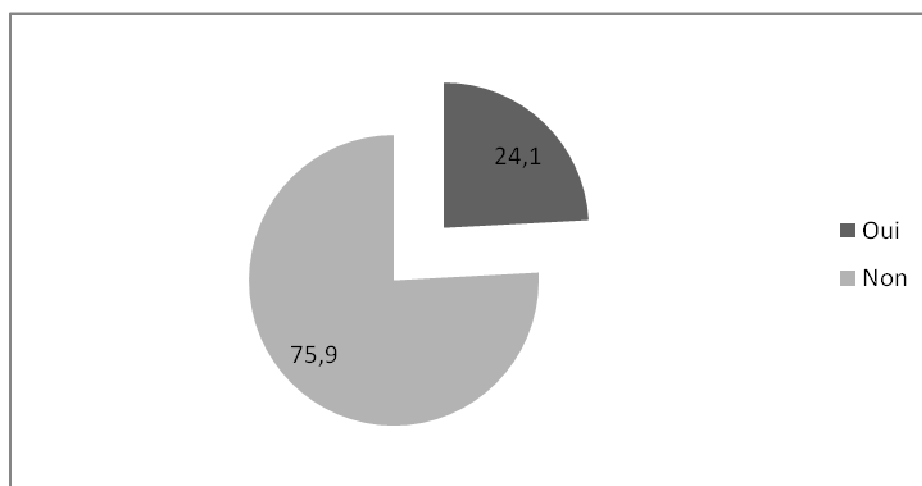
Selon la classification des centres de formation agricole, l'étude a révélé quatre types de centres agricoles qui sont mentionnés dans le tableau 2. Plus de la moitié des structures de formation agricole soit 65,5% sont des centres de formation professionnelle. Cette proportion très élevée pourrait être expliquée par le fait de la souplesse des conditions d'accès à ces structures de formation. En effet les demandeurs de formation s'adressant à ces centres ne sont pas contraints de posséder un diplôme de niveau secondaire ou supérieur. Les établissements d'enseignement technique secondaire assurant la formation agricole sont représentés à 17,2%, suivi des établissements d'enseignement technique secondaire avec 10,3%. Les écoles professionnelles sont moins représentées avec une proportion de 6,9%.

**Tableau 2 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur classification**

<b>Classification des centres</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
Centre de formation professionnelle	19	65,5
Etablissement d'enseignement technique secondaire	3	10,3
Etablissement d'enseignement supérieur	5	17,2
Ecole professionnelle	2	6,9
Total	29	100

Par ailleurs, selon l'envergure du centre ou l'importance de la demande de formation sur le terrain, certains centres se sont démultipliés pour répondre convenablement aux attentes du public cible. C'est ainsi qu'en dehors du siège, on rencontre des centres qui disposent d'annexes. Certes, ils sont moins nombreux mais leur existence prouve que la formation agricole est de plus en plus demandée. Précisément 24,1% des structures enregistrées affirment disposer d'au moins un annexe contre une majorité de 75,9% qui n'ont que le siège. Ce constat pourrait être lié en partie au coût de l'investissement qui est nécessaire pour disposer de l'équipement adéquat pour faire fonctionner un centre. Souvent, en plus du matériel technique dont il faut disposer, il y a le problème de ressources humaines hautement qualifiées et spécifiées pour assurer la formation. C'est une raison de plus qui peut inciter les responsables des centres à s'employer pour faire fonctionner uniquement le siège.

**Graphique 1: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence d'annexes (%)**



De plus, dans ce système de formation professionnelle agricole, la création de centres annexes est un facteur important qui contribue considérablement à l'amélioration de la qualité de la formation. Elle résout en partie et à la fois le problème de la répartition spatiale de l'offre de formation professionnelle disponible ; le problème de logement et de la distance à parcourir par les pensionnaires. Dans la présente étude, on constate que 6,9% des centres déclarent détenir exactement une annexe et 17,1% affirment disposer d'au moins deux (02) annexes. On note que parmi ces derniers centres certains ont jusqu'à six (06) annexes soit 3,4% de l'ensemble des centres de formation professionnelle administrés.

**Tableau 3: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur nombre d'annexes**

Nombre d'annexes	Effectifs	%
0	22	75,9
1	2	6,9
2	1	3,4
3	3	10,3
6	1	3,4
Total	29	100

### **III.3. Les centres de formation selon leur structure de tutelle**

Le tableau 4 permet de prendre connaissance des structures de tutelle dont relèvent les différents centres de formation touchés par l'étude. Il met en exergue également l'affiliation de la majorité des centres de formation à deux structures de tutelle qui sont le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique. Plus de 50% des centres relèvent de ces deux structures et exactement 27,6% pour la première citée et 31% pour la seconde. De manière générale on distingue trois types de structures de tutelle. Au nombre de ces structures, il y a les confessions religieuses qui regroupent 17,2%

des centres, les ONG avec 6,9% et les ministères de l'administration publique de l'Etat qui totalisent ensemble 55,9% des structures de formation agricole.

**Tableau 4: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la structure de tutelle**

Structure de tutelle	Effectifs	%
Confession religieuse	5	17,2
ONG	2	6,9
Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale	1	3,4
Ministère de l'Administration Territoriale, la Décentralisation et de la Sécurité	1	3,4
Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieurs	8	27,6
Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique	9	31,0
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	1	3,4
Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	1	3,4
Ministère des ressources animales	1	3,4
Total	29	100

### III.4. Les centres de formation selon leur année d'ouverture, leur statut et leur typologie

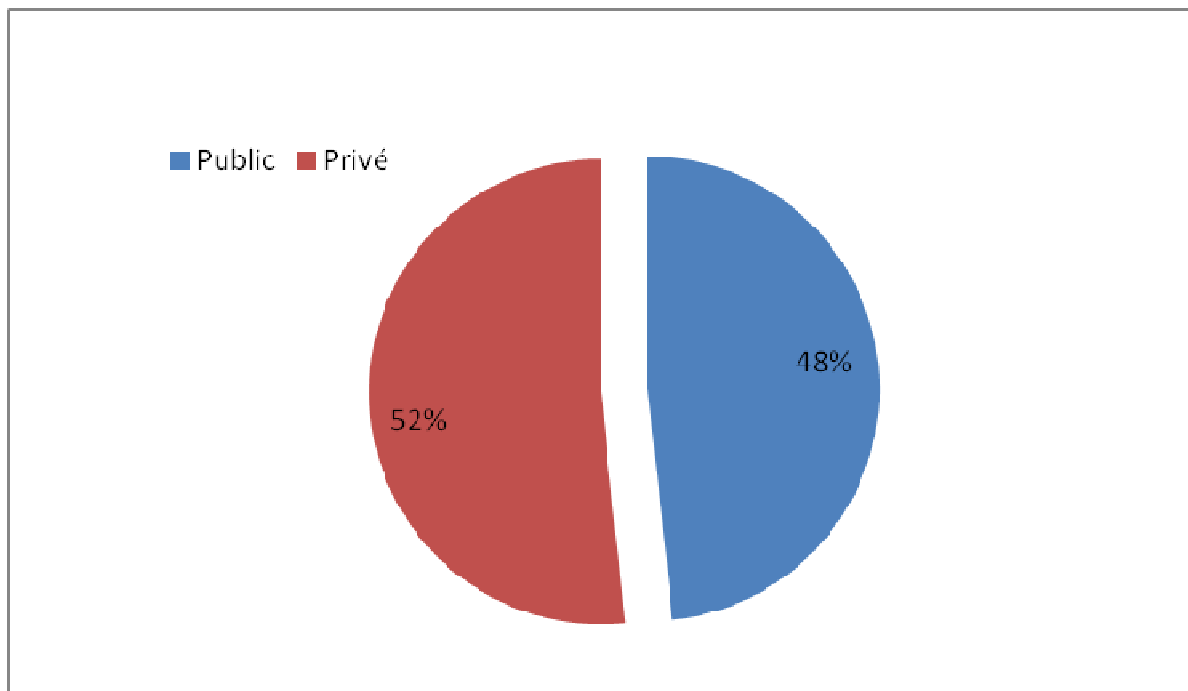
Les structures de formation professionnelle agricole recensées peuvent être classées à trois niveaux selon le critère de la date de création. Jusqu'en 1961 seulement 6,9% des centres avaient vu le jour. Mais au fil des années, les structures de formation agricole se créent de plus en plus. Ainsi entre 1962 et 1987, 27,6% des centres de formation ont été mis en place. La majeure partie des structures soit 65,5% sont apparues à partir de 1988 jusqu'à nos jours. Ce rythme devrait être maintenu voire amélioré pour permettre de rendre accessible l'offre de formation agricole partout dans le pays.

**Tableau 5: Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'année d'ouverture**

Année d'ouverture	Effectifs	%
Jusqu'en 1961	2	6,9
De 1962 à 1987	8	27,6
De 1988 à 2011	19	65,5
Total	29	100

Concernant leur statut, on constate que la formation professionnelle agricole n'est qu'une affaire qui concerne l'Etat uniquement. Des structures privées telles les ONG et les confessions religieuses s'adonnent à cette profession comme le démontre le graphique 2. En effet, 48% de l'offre de formation est assurée par les structures privées contre 52% pour les structures publiques. Ces statistiques montrent que l'offre de formation agricole est assurée dans des proportions comparables par le privé et le public. On note en général que l'offre est limitée que ce soit au niveau du privé ou du public. C'est l'occasion d'attirer l'attention de tous les acteurs afin que des efforts soient consentis pour promouvoir la formation agricole pour un développement durable.

**Graphique 2 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon le statut**



En confrontant le statut des centres avec leur région, il ressort que l'offre publique tout comme privée ne couvrent l'ensemble des régions. Les régions des Cascades, du Centre-Sud et du Nord ne bénéficient pas de l'offre de formation agricole publique. Quant à l'offre privée elle se fait toujours attendre dans les régions des Hauts Bassins, du Sahel et du Sud-ouest qui se contentent de l'offre des structures publiques. L'offre publique est concentrée dans le Centre et les Hauts Bassins avec six (06) structures tandis que l'offre des structures privées trouve un niveau élevé dans le Centre-ouest avec cinq (05) structures. Des efforts doivent être faits pour couvrir l'ensemble des treize régions dans les années à venir et permettre le changement des techniques culturales et l'utilisation des semences améliorées pour accroître le rendement de la production agricole.

**Tableau 6 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la région et le statut**

Région	Statut du centre		Total
	Public	Privé	
BOUCLE DU MOUHOUN	1	1	2
CASCADES	0	1	1
CENTRE	3	1	4
CENTRE-NORD	1	2	3
CENTRE-OUEST	2	5	7
CENTRE-SUD	0	2	2
EST	1	1	2
HAUTS-BASSINS	3	0	3
NORD	0	2	2
SAHEL	2	0	2
SUD-OUEST	1	0	1
Total	14	15	29

Au niveau de la typologie des centres, il ressort que les centres laïcs sont les plus nombreux. En effet, 75,9% des centres se déclarent laïcs contre 20,7% de centres catholiques et 3,4% de protestants. Ainsi les programmes de formation, les apprenants et le personnel de la majorité des centres ne sont influencés en aucune façon par une idéologie religieuse.

**Tableau 7 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon leur type**

Type de centre	Effectifs	%
Laïc	22	75,9
Catholique	6	20,7
Protestant	1	3,4
Islamique	0	0
Total	29	100

### III.5. La situation des apprenants et des encadreurs dans les centres

Dans l'ensemble, il y a plus d'hommes que de femmes dans les centres de formation. Dans chaque cas, l'effectif des hommes triple quasiment celui des femmes. Dans l'ensemble des apprenants de tous les centres 73,1% sont des garçons contre seulement 26,9% de filles. Chez les encadreurs l'écart est encore plus prononcé avec 85,1% d'hommes chez les permanents et 87,4% du même sexe chez les vacataires.

**Tableau 8: Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon le sexe**

Sexe	Apprenants	%	Encadreurs permanents	%	Encadreurs vacataires	%
Masculin	8872	73,1	292	85,1	306	87,4
Féminin	3266	26,9	51	14,9	44	12,6
Total	12138	100	343	100	350	100

En ce qui concerne les apprenants, les données statistiques du tableau 9 montrent que leurs effectifs varient de façon drastique d'une région à une autre. Parmi les régions couvertes par l'offre de formation professionnelle agricole, une seule concentre plus de la moitié de l'effectif des apprenants. Il s'agit de la région du Centre qui est suivie de très loin par les Hauts Bassins avec respectivement 8 249 et 1 769 apprenants. A l'opposé, l'inégale répartition se traduit par des effectifs très réduits des apprenants dans certaines régions du pays. Quelques unes de ces régions sont les Cascades, le Centre-Sud, le Sud-Ouest et l'Est qui abritent respectivement 18, 24, 25, et 26 apprenants pour l'année scolaire 2010/2011. Quant aux encadreurs, ils obéissent à une répartition spatiale assez similaire à celle des apprenants. Ce constat est plus que normale car plus les effectifs des apprenants sont élevés plus il faut un nombre conséquent d'encadreurs pour assurer la formation.

**Tableau 9: Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon la région et le sexe**

Région	Apprenants			Encadreurs permanents			Encadreurs vacataires		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	72	52	124	12	4	16	5	0	5
CASCADES	16	2	18	1	0	1	4	0	4
CENTRE	6000	2249	8249	156	20	176	150	18	168
CENTRE-NORD	455	370	825	23	10	33	11	1	12
CENTRE-OUEST	633	145	778	29	7	36	22	9	31
CENTRE-SUD	17	7	24	3	2	5	9	5	14
EST	18	8	26	7	0	7	8	1	9
HAUTS-BASSINS	1457	312	1769	40	6	46	85	8	93
NORD	41	30	71	3	1	4	7	0	7
SAHEL	155	74	229	14	1	15	4	1	5
SUD-OUEST	8	17	25	4	0	4	1	1	2
Total	8872	3266	12138	292	51	343	306	44	350

Par ailleurs et quelque soit le statut du centre, on remarque que les apprenants filles d'un côté et les encadreurs femmes de l'autre sont minoritaires. Pour l'ensemble des 12138 apprenants, le public concentre plus de cinq fois l'effectif du privé soit 10423 apprenants contre seulement 1715. Les effectifs élevés du public s'expliqueraient par la souplesse des conditions d'accessibilité liées aux coûts de la formation qui sont plus supportables pour les populations.



Néanmoins d'énormes efforts et initiatives restent à développer aussi bien par le privé que le public pour améliorer davantage les conditions d'accès à la formation agricole, et partant de sa qualité.

**Tableau 10 : Répartition des apprenants et encadreurs des centres de formation agricole selon le type de centre et le sexe**

Statut du centre	Effectif des apprenants garçons	Effectif des apprenants filles	Total apprenants	Effectif encadreurs permanents hommes	Effectif encadreurs permanents femmes	Total encadreurs permanents	Effectif encadreurs vacataires hommes	Effectif encadreurs vacataires femmes	Total encadreurs
Public	7772	2651	10423	217	27	244	258	32	290
Privé	1100	615	1715	75	24	99	48	12	60
Total	8872	3266	12138	292	51	343	306	44	350

De même, les centres agricoles visités lors de l'étude dispensent dans leur majeure partie en général plus d'une filière de formation. Seulement 34,5% d'entre eux ne comptent qu'exactly une filière de formation. Le critère de nombre de filière par centre est un indicateur qui permet de mesurer la capacité du centre à proposer des formations spécifiques diversifiées. Dans cette optique, 65,5% des centres arrivent à assurer une formation variée avec plus d'une filière enseignée. Parmi ceux-ci 20,7% des centres disposent de plus de cinq filières. Des efforts doivent être déployés en vue de diversifier les filières de formation agricole pour soutenir le développement agricole.

**Tableau 11: Répartition des centres de formation agricole selon le nombre de filières dans le centre**

Nombre de filières	Effectifs	%
Une filière	10	34,5
Deux à cinq filières	12	41,4
Plus de cinq filières	6	20,7
ND	1	3,4
Total	29	100

## IV. LA SITUATION DU SUIVI PROFESSIONNEL DANS LES CENTRES

La logique du suivi professionnel est de chercher à apprécier le rendement externe des filières dans lesquelles sont formés les apprenants. Ce qui permet non seulement d'examiner et réorienter les modules de formation mais aussi de se rassurer sur le degré d'insertion professionnelle des formés. A cet effet, la présente étude tente de cerner la réalité de ce fait à travers l'effectivité de l'existence de module de cours d'initiation à l'entrepreneuriat, la gestion de micro entreprise et de dispositif de suivi.

### IV.1. De l'initiation à l'entrepreneuriat, la création et la gestion de la micro entreprise dans les centres

En ce qui concerne le contenu de la formation, l'enquête s'est intéressée au niveau de la prise en compte de l'entrepreneuriat dans le cursus de formation des centres. Les réponses attestent qu'environ 76% des centres déclarent faire une initiation en entrepreneuriat, et 72,4% une initiation à la création et la gestion de micro entreprises.

Il faut souligner à titre d'informations que des efforts ont été consentis pour outiller certains centres privés de formation en référentiels et programmes de formation. C'est le cas de mentionner les actions de la Cellule d'Appui à la Formation Professionnelle (CAFP), de Swisscontact et bien d'autres projets, dans le cadre de l'organisation et la structuration de l'apprentissage entreprises depuis les années 90.

Selon, les résultats de son rapport de capitalisation des onze années d'existence, la CAFP a collaboré, dans le cadre de l'expérimentation sur l'apprentissage en alternance ou du type dual, avec 13 centres publics et privés de formation professionnelle. Elle a également collaboré avec 70 centres et une vingtaine d'organisations professionnelles d'artisans dans le cadre de la diffusion des référentiels et programmes d'apprentissage expérimentés et éprouvés. Comme mesures d'accompagnement, d'importantes formations pédagogiques ont été réalisées au profit des formateurs de centres et des formateurs endogènes à l'utilisation de ces outils pédagogiques et didactiques.

**Tableau 12 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon la disponibilité de module d'initiation à l'entrepreneuriat et à la création/gestion de micro entreprise.**

Disponibilité	Initiation à l'entrepreneuriat		Initiation à la création/gestion micro entreprise	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	22	75,9	21	72,4
Non	7	24,1	8	27,6
Total	29	100	29	100

## IV.2. De l'existence de partenariat entre les centres et les entreprises

Les centres ont aussi répondu à la question de savoir s'il y a un lien entre formation dispensée en centre et la réalité des milieux professionnels. A l'évidence, au regard du tableau 13 il y a peu de contact des centres avec le milieu professionnel des entreprises.

L'exigence de qualité et de performance de la formation professionnelle requiert qu'elle soit proche des milieux productifs. Sur les 29 centres, 14 soit 48,3% déclarent n'avoir aucun lien avec les entreprises contre 15 (soit 51,7%) comme l'indique le tableau 13. Ce qui explique le taux élevé de contenus en entrepreneuriat dans les programmes de formation. Le risque de cloisonnement des centres est préjudiciable à la finalité professionnelle, qui reste l'insertion des formés dans le tissu économique régional et national.

**Tableau 13 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence de partenariat avec les entreprises**

Partenariat avec des entreprises	Effectifs	%
Oui	15	51,7
Non	14	48,3
Total	29	100

## IV.3. De l'existence d'un mécanisme de suivi des apprenants après la formation

Le suivi professionnel n'est pertinent que lorsqu'il y a une liaison entre un centre et des entreprises d'accueil des apprenants dans le cadre de la formation initiale en alternance ou du type dual. Cela est aussi envisageable dans le cadre de la formation continue. Le suivi professionnel est pratiqué 17 centres tandis que la minorité (12 autres) n'en pratique pas selon les données contenues dans le tableau 14.

Par ailleurs, diverses stratégies pour le suivi sont mises en place par les centres afin de capter des informations sur les formés. Le suivi est en quelque sorte une stratégie pour voir si le formé a pu s'insérer sur le marché du travail en s'auto employant ou en travaillant pour le compte d'un tiers.

**Tableau 14 : Répartition des centres de formation professionnelle agricole selon l'existence d'un mécanisme de suivi des apprenants**

Mécanisme de suivi des apprenants	Effectifs	%
Oui	17	58,6
Non	12	41,4
Total	29	100

Au niveau des centres disposant de mécanisme de suivi des sortants, les dispositifs mis en œuvre sont entre autres :

- Les universités d'été ;
- Les visites dans leurs entreprises;
- Le suivi des jeunes sur le terrain et la connaissance de leurs difficultés ;
- Les rencontres sur le terrain ;
- Le contact des jeunes par téléphone.

Quoiqu'il en soit, le suivi nécessite des coûts financiers, humains, matériels énormes qui ne sont pas à la portée de ces structures. D'ores et déjà des problèmes minimes de matériels de formation se posent, le problème de suivi se présente comme un problème secondaire pour les responsables des centres.

## **V. DE LA GESTION ET DE L'EQUIPEMENT DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE**

### **V.1. L'administration et la gestion des centres**

Au regard des données de l'étude sur les centres de formation agricole, il se dégage que les 29 centres enquêtés sont animés par un effectif total de 539 agents permanents composés de :

- personnel administratif ;
- encadreurs de l'enseignement technique ;
- encadreurs de l'enseignement général.

L'effectif des formateurs permanents de l'enseignement technique est supérieur à l'effectif des autres types de personnel permanent des différents centres, soit 53,7% de l'effectif total des centres qui sont des formateurs permanent de l'enseignement technique. Viennent ensuite le personnel administratif avec 226 personnes, soit 42% de l'effectif total des permanents et les formateurs permanents de l'enseignement général pour une proportion de 4,3%.

**Tableau 15 : Situation du personnel permanent des centres**

<b>Le personnel permanent</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Personnel administratif	226	42,0
Formateurs permanent d'enseignement technique	289	53,7
Formateurs permanent d'enseignement général	23	4,3
Effectif total des permanents	538	100

Les données du tableau 16 informent que plus de la moitié de l'effectif total des agents permanents des centres de formation agricole enquêtés interviennent dans les établissements

d'enseignement supérieurs. On enregistre également, par ordre d'importance, un total de 185 agents permanents dans les centres de formation professionnelle, 87 travailleurs permanents dans les écoles professionnelles et 27 agents permanents dans les établissements d'enseignement technique secondaire.

**Tableau 16 : Répartition du personnel permanent selon la classification des centres**

Classification des centres	Effectif total des permanents	Personnel administratif	Formateurs enseignement technique	Formateurs enseignement général
Centre de formation professionnelle	185	92	81	12
Etablissement d'enseignement technique secondaire	27	7	9	11
Etablissement d'enseignement supérieur	239	79	160	0
Ecole professionnelle	87	48	39	0
Total	538	226	289	23

Il ressort des résultats de l'étude que la majorité du personnel permanent se trouve dans les centres publics, soit un effectif de 376 agents contre 162 dans le privé. On remarque que les encadreurs de l'enseignement général sont plus nombreux dans le privé que dans le public.

**Tableau 17 : Répartition du personnel permanent selon le statut des centres**

Statut du centre	Personnel administratif	Formateurs enseignement technique	Formateurs enseignement général	Effectif total des permanents	%
Public	145	224	7	376	69,9%
Privé	81	65	16	162	30,1%
Total	226	289	23	538	100,0%

La grande majorité des centres touchés par la collecte élabore un budget annuel. En d'autres termes, 96,6% des centres enquêtés, soit 28 centres sur les 29 centres enquêtés au total ont déclaré qu'ils élaboraient un budget annuel dans le centre. La plupart des centres de formation agricole enquêtés (86,2%) dressent un bilan de fin d'exercice comptable.

Parmi les 19 centres de formation professionnelle enquêtés, 15 ont affirmé qu'un bilan de fin d'exercice comptable était élaboré dans leur centre respectif. En outre, tous les établissements d'enseignement supérieurs, d'enseignement technique et secondaire et les écoles professionnelles élaborent un bilan de fin d'exercice comptable.

**Tableau 18 : Répartition des centres de formation agricole selon leur classification et l'existence d'un bilan de fin d'exercice comptable**

Classification des centres	Existence de bilan comptable		
	Oui	Non	Total
Centre de formation professionnelle	15	4	19
Etablissement d'enseignement technique	3	0	3
Etablissement d'enseignement supérieur	5	0	5
Ecole professionnelle	2	0	2
Total	25	4	29

On constate que sur 29 centres enquêtés dans l'ensemble, 24 centres ne disposent pas d'un numéro IFU contre 5 centres qui en détiennent. Parmi ceux qui le détiennent, il y a un (1) seul centre du public contre 4 sur les 15 centres privés enquêtés qui reconnaissent avoir ce numéro.

## **V.2. La situation sécuritaire des centres**

La sécurité des travailleurs ou des apprenants dans les lieux de travail ou de formation est très fondamentale pour leur santé. En effet, l'analyse des données collectées auprès des centres de formation agricole montre que plus de la moitié des centres disposent d'équipement de protection individuelle, soit 55,2% de l'effectif total des centres 44,8% qui n'en disposent pas. Ainsi, au regard de cet état de fait, il s'avère opportun d'intensifier les actions de sensibilisation de sorte à ce que l'ensemble des centres de formation agricole puisse appréhender le bien fondé des équipements de protection individuelle pour le bien être des apprenants et des encadreurs.

Concernant la disponibilité d'équipement de protection collective, environ la moitié des centres (51,7%) n'en disposent pas. Toute fois, il faut signaler en passant qu'il y a plus de centres de formation agricole qui disposent d'équipements de protection individuelle que collective.

En dehors des équipements de protection, la nécessité pour le centre de disposer d'équipement pour mieux assurer la formation s'impose. La présente étude en tient compte et apprécie son effectivité au niveau des structures. Il s'agit, en fait, des matériels didactiques ou pédagogiques disponibles. Parmi les types de matériels didactiques ou pédagogiques disponibles dans les centres tels que les maquettes de démonstration, les tableaux, les rétroprojecteurs et les micro-ordinateurs, la collecte des données auprès des centres de formation agricole a montré que les centres disposent respectivement de plus de tableaux, de maquette de démonstration, de micro-ordinateurs que de rétroprojecteurs.

**Tableau 19 : Répartition des centres de formation agricoles selon le type de matériels didactiques ou pédagogiques disponibles**

Disponibilité	Maquette de démonstration		Tableaux		Rétroprojecteurs		Micro-ordinateurs	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	21	72,4	28	96,6	18	62,1	20	69,0
Non	8	27,6	1	3,4	11	37,9	9	31,0
Total	29	100	29	100	29	100	29	100

Les centres disposent aussi d'autres types de matériels didactiques ou de supports pédagogiques (voir les tableaux ci-dessous). La moitié de ces centres, soit 51,7% du total déclarent disposer d'autres types de matériels didactiques. S'agissant des supports pédagogiques, la grande majorité des centres de formation agricole n'en possède pas. Cela dit, 62,1% des centres n'ont pas d'autres types de matériels pédagogiques. Le tableau 23 indique de façon synthétique les autres types matériels didactiques dont disposent les centres.

**Tableau 20 : La liste des autres matériels didactiques disponibles**

château d'eau	Camera numérique	Bancs pneumatique
Des charettes,	Des équerres	des Navettes
des houes,	Micro processeurs	matériels de topographie /demotrometrie
une retenue d'eau	Microscopes	pompe sousterraine
sechoir	Postes téléviseurs	Kit de charge de gaz pour véhicule auto
incubateurs	règles	
Broyeur	Salle de machine informatique	
séchoir à gaz	Télé + DVD	
site maraîcher agricole	vidéo projecteur	
un établi, un poulailler pour l'élevage	Salles d'informatique conextée	
Baraha à beure de karité		
poulailler		

Quant aux autres supports pédagogiques disponibles, ce sont entre autre les éléments ci-dessous :

• Bibliothèque
• charrue
• Document de podologie
• manuel de formation
• Manuels didactique pour les étudiants
• pépinière foresterie
• Table bancs
• traceur de niveau au laser
• aulacodiculture

• Cours en lignes dans la bibliothèquecentrale
• document de géologie
• forage
• houe-manga
• parcelles vitrée de connexion
• buteur
• carte d'interprétation
• jardin botanique
• règle

Au sujet d'ouvrages pédagogiques et spécialisés dans les centres, les résultats de l'étude informent que la plus part des centres de formation agricole disposent des ouvrages pédagogiques et spécialisés. Néanmoins, il est important de retenir que ces centres disposent

plus d'ouvrages spécialisés que d'ouvrages pédagogiques. Respectivement 93,1% des centres ont des ouvrages spécialisés et 89,7% attestent avoir des ouvrages pédagogiques.

**Tableau 21 : Répartition des centres de formation agricoles selon l'existence d'ouvrages pédagogiques et spécialisés**

Disponibilité	Ouvrages pédagogiques		Ouvrages spécialisés	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Oui	26	89,7	27	93,1
Non	3	10,3	2	6,9
Total	29	100	29	100

Les centres de formation agricole enquêtés disposent d'une multitude de matériels techniques de formation parmi lesquels l'étude s'est proposée de mettre en exergue les plus importants et la liste ci-dessous en fait la synthèse. Ainsi, 93,1% des centres disposent de matériels techniques de formation. La liste ci-dessus énumère les différents matériels techniques de formation dont disposent les structures.

atelier de formation

Broyeur

Charettes

Charrue

Charrue bovine

dentrometrie haga

des charrues, charettes etc

pour l'agriculture

fours solaire (atelier)

Jardin potager (centre

d'expérimentation

Laboratoire

Laboratoire de TP (équipé)

les ateliers

les ruches

Local, paillote, logement

Machine agricole

Matériel de fenaison

Parcelles de démonstration

Pioches

Poulaillers

telescope

tracteur

tracteurs agricole

un pont élévateur

Une pompe pour faire monter

l'eau

Aiguille pour le fouin

âne

Animaux (poulets)

brouettes

Charettes

charettes, brouettes, moto

pompe

Couveuses

des poulaillers pour l'élevage

équipements pour accéder aux

ruches

Etables sous les bœufs

fermes

fourche

les unités de production

(parcelles, jardins)

motopompes

niveau d'ingénieur

Plastique qu'on place pour faire

les gouttes à gouttes

Rataux

séchoirs (secher les manques)

vie grande ferme de production

Arrosoirs

ateliers de travaux pratiques

Bascules

boussoles suite

pelles

château d'eau pour la maraîche

culture

combinaison intégrale

couveuse pour éclore les œufs

extracteurs (pour jus)

l'Étale

les tuyaux pour irrigation

parcs de bœufs

pioche

piques

taureaux

Broyeurs (organe végétaux et

animaux)

daba

Fosse fumièr

groupe d'arrosage

les motos pompes

moto pompe

périmètres

Sceaux

Semoirs

une ferme agricole

arrosoir

Bétail

GPS

Machine à coller électrique

Mires, lunettes

Rubans métriques

unité avicole et vivres

cheftel (bœufs et ânes de traits)

Coupas forestier

puisettes

Ruban



**2<sup>ème</sup> PARTIE : ETAT DES LIEUX DES FILIERES DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

## **V. SITUATION DES FILIERES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

La *filière de formation*<sup>1</sup> est définie comme un ensemble de métiers ou de types d'emplois dans un domaine ou un secteur économique donné. L'analyse des données collectées montre qu'au niveau des centres de formation agricole, on dispose de plusieurs filières de formation. On peut les regrouper en quatre (04) secteurs. Ce sont :

- l'agropastorale ;
- la maraîcher-culture ;
- l'apiculture;
- l'environnement.

### **V.1. Les filières de formation professionnelle agricole selon la région**

Ces différentes filières de formation agricole existent dans les centres de formation agricole à l'échelle régionale à l'exception des régions du Plateau Central et du Centre-Est. Tous les centres de formation agricole régionaux disposent de filières agricoles et d'élevage. Les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre-Ouest ont plus de filières de formation agricole par rapport aux autres régions.

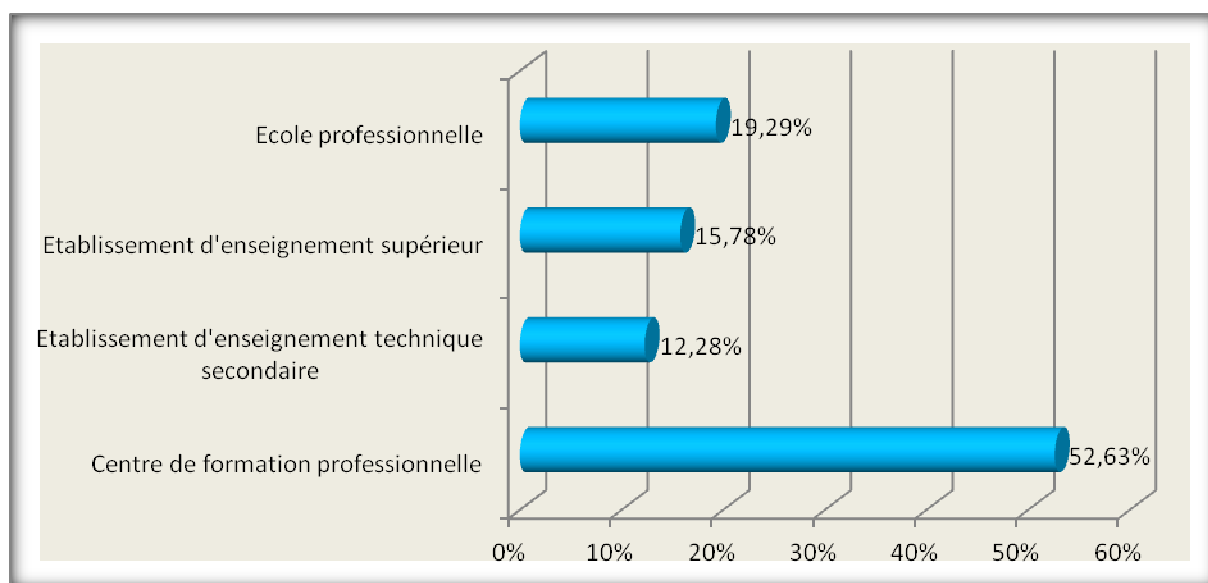
**Tableau 22: répartition des filières de formation agricole selon la région**

FILIERES	BM	CASC	CENTRE	CN	CO	CS	EST	HB	NORD	SAHEL	SO
Agent technique d'agriculture								X			
Agents techniques de l'Environnement								X			
Agriculture				X					X		
agriculture /élevage/apiculture/maraîchère	X										
Apiculture	X										
Agriculture / élevage		X	X		X	X	X			X	X
Agro sylvo pastoral									X		
Apiculture moderne (paysans)			X								
Assistants des eaux et forêts								X			
Conseiller d'agriculture								X			
Contrôleurs des eaux et forêts								X			
Agronomie						X	X	X			
Eau et assainissement			X								
Elevage(option géotechnie)											
Elevage de reproduction				X						X	
Elevage volaille			X	X		X				X	
Embouche bovine			X	X						X	
formation de formateur en agriculture					X						
formation de formateur en foresterie					X						
Gestion durable de la fertilité des sols (paysans)			X								
incubation des œufs et élevage de volaille			X								
Ingénieur d'agriculture								X			
Inspecteurs des eaux et forêts								X			
L'arbre dans le système agro-écologique			X								
Maraicher-culture				X	X	X				X	
Préposés des eaux et forêts								X			
Protection et amélioration des plante MP-PAP			X								
Sol déchet aménagement du territoire			X								
Technicien supérieur d'agriculture								X			
Technicien supérieur Pédologie								X			
Techniciens supérieurs de l'environnement							X	X			
Tissage,couture, l'élevage, agriculture et petit commerce				X	X						
Zoo technie					X						

## V.2. Filières et classification des centres de formation

Environ une majorité absolue (53%) des filières de formation agricole sont enseignées dans les centres de formation professionnelle. Dans les écoles professionnelles, environ 19% des filières de formation agricole sont enseignées. Les établissements d'enseignement technique secondaire et les établissements d'enseignement supérieur offrent très peu de choix dans les filières de formation agricole.

Graphique 3: la proportion des filières de formation agricole selon le type de centre de formation

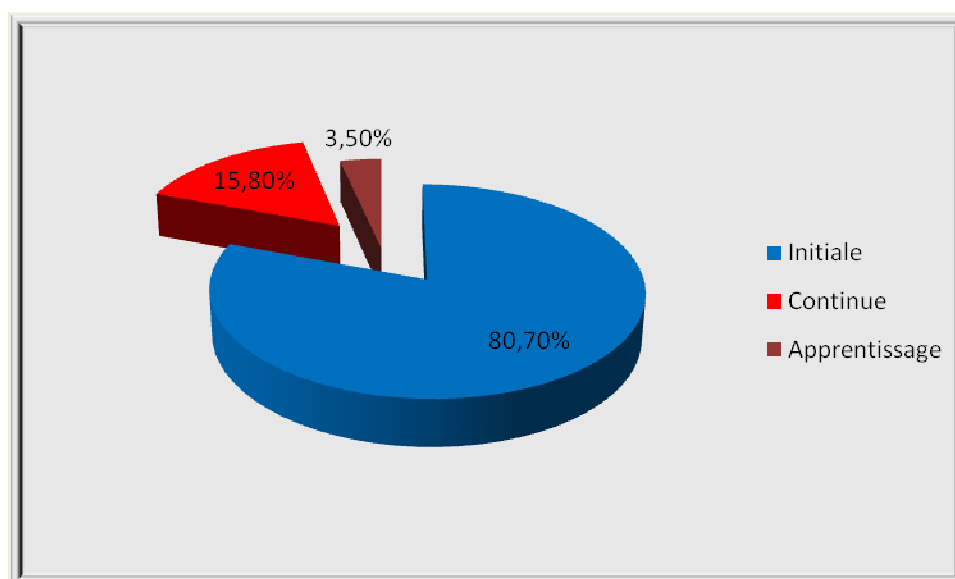


On distingue trois types de formation dispensés dans les filières de formation agricole :

- La formation initiale ;
- La formation continue ;
- La formation par apprentissage.

En effet, dans environ 81% des filières enquêtées de formation agricole, la formation dispensée est de type initial. Environ 16% des filières offrent des formations de type continue et 3% de type apprentissage. Ainsi la formation initiale est le type de formation la plus pratiquée au niveau des filières de formation agricole.

**Graphique 4: proportion des filières selon le type de formation**



### V.3. Le mode de recrutement dans les filières de formation agricole

On distingue plusieurs modes de recrutement des apprenants. Ce sont entre autres :

- le recrutement sur dossier ;
- le recrutement sur test ;
- le recrutement par concours professionnel, etc.

Le recrutement des apprenants au niveau des différentes filières de formation agricole se fait généralement sur dossier. Il ressort qu'environ 40% des filières de formation agricole sélectionnent leurs apprenants sur dossier. Environ 16% des filières de formation agricole organisent des tests de recrutement. Les autres voies de recrutement pas les moindres se font par études sur dossier/test et études sur dossier/ concours direct/concours professionnel, etc.

**Tableau 23: Le mode de recrutement dans les filières de formations agricoles**

Mode de recrutement	Effectifs	Fréquence en %
Dossiers	23	40,4
Dossiers et concours direct	3	5,3
Dossiers et concours professionnel	1	1,8
Dossiers/Concours direct/Concours professionnel	4	7,0
Test	9	15,8
Concours direct/Test	2	3,5

Test/Concours professionnel	1	1,8
Test/Concours professionnel/Concours direct	2	3,5
Dossiers/Test	5	8,8
Test/Concours professionnel/Dossiers	3	5,3
Concours direct/Test/Concours professionnel/Dossiers	1	1,8
Par demande	3	5,3
Total	57	100

#### V.4. Etat des filières selon le niveau de recrutement et le diplôme de sortie

La formation dans les filières agricoles est sanctionnée par un parchemin. En effet, environ 44% des diplômes délivrés au niveau des différentes filières de formation agricole sont des attestations, des certificats et des diplômes d'apprentissage. Par ailleurs, il existe des diplômes du secondaire délivrés dans certains cas (environ 17%), du supérieur (environ 28%) et le certificat de qualification professionnelle (7%).

De même, les filières de formation agricole dont les apprenants sont de niveau primaire, alphabétisés ou sans diplôme délivrent des attestations, des certificats, des diplômes d'apprentissage, le certificat de qualification professionnelle et des diplômes secondaires. Les filières de formation agricole dont les apprenants ont respectivement un niveau secondaire et supérieur délivrent des diplômes secondaires et supérieurs.

Tableau 24: filière de formation selon le niveau de recrutement et le diplôme délivré.

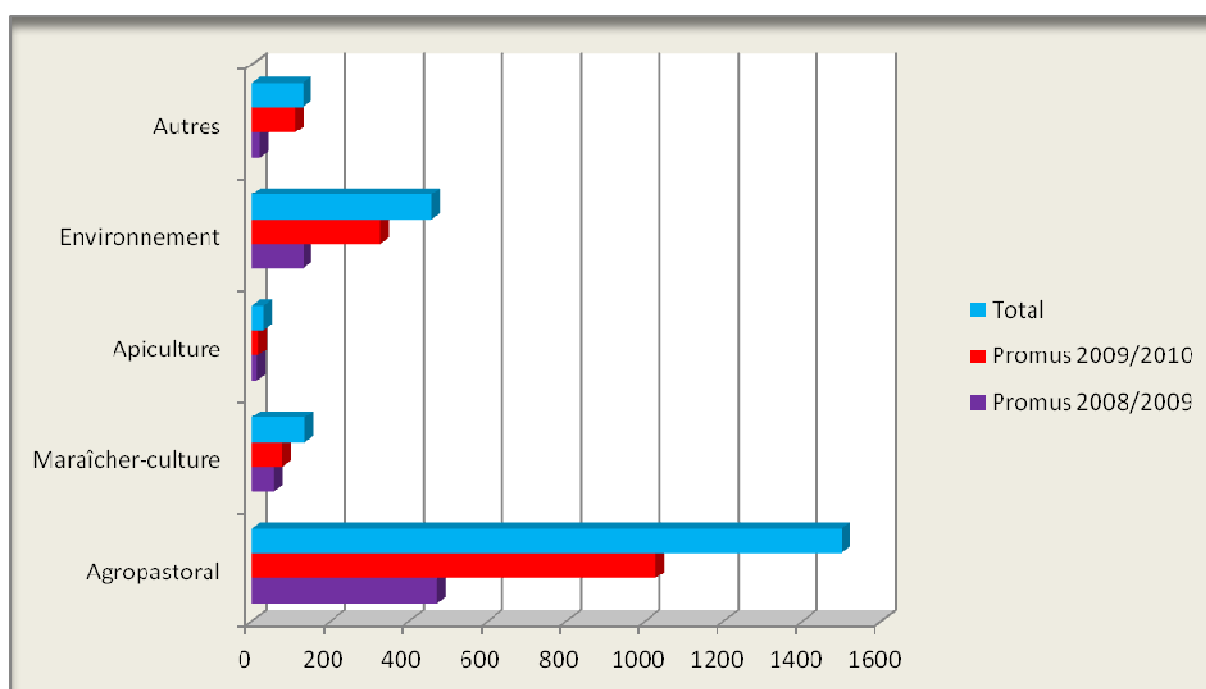
Niveau de recrutement	Diplôme de sortie					Total
	Aucun	Attestation-Certificat-Diplôme	Secondaire	Supérieur	CQP	
Sans niveau	1	5	0	0	0	6
Alphabétisé	0	5	0	0	0	5
Primaire	1	15	4	0	4	24
Secondaire	0	0	5	1	0	6
Supérieur	0	0	1	15	0	16
Total	2	25	10	16	4	57

#### V.5. Effectifs des apprenants dans les filières de formation agricole

L'enquête a permis de connaître les effectifs des apprenants dans les filières de formation agricole. De façon spécifique, on a pu établir le nombre des sortants de 2005 à 2011 et le nombre d'inscrits sur la même période dans les différentes filières de formation agricole.

En ce qui concerne les apprenants promus en fin de cycle, on note que pour l'année scolaire 2008/2009 et 2009/2010, respectivement 694 et 1559 apprenants sont sortis des différentes filières de formation agricole. Sur les deux années scolaires de 2008 à 2010, le graphique 10 illustre la répartition des promus selon la filière de formation agricole. Les promus proviennent essentiellement des filières agropastorales et environnement. Sur les 2253 promus, la majorité absolue a suivi la formation initiale (environ 90%) et le reste la formation de type continue (environ 8%) et d'apprentissage (2%).

**Graphique 5 : Répartition des promus selon la filière de formation agricole**



L'année scolaire 2010/2011 a enregistré 3972 promus provenant des différentes filières de formation agricole comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 25: Effectif des apprenants inscrits en dernière année d'étude 2010/2011 dans les filières selon le sexe et le secteur de la filière**

Secteur de la filière	Garçons	Filles	Total	Fréquence en %
Agropastoral	1565	969	2534	63,8
Maraîcher-culture	572	403	975	24,5
Environnement	307	44	351	8,8
Autres	8	104	112	2,8
Total	2452	1520	3972	100

En synthèse, de 2005 à 2011, 6 225 promus des filières de formation agricole se sont retrouvés sur le marché de l'emploi qui devient de plus en plus concurrentiel.

Des efforts doivent être fournis pour offrir plus de chances aux sortants de s'insérer le marché de l'emploi.

#### **V.6. Effectifs des apprenants dans les différentes filières de formation agricole de 2005 à 2010**

La formation professionnelle apparaît depuis quelques années comme un domaine de plus convoité par les apprenants car pouvant offrir plus de chance d'insertion sur le marché de l'emploi qui devient de plus en plus concurrentiel.

De 2005 à 2010, au total 15932 apprenants se sont inscrits dans les différentes filières de formation agricole. Sur cette période, d'une année à une autre, on a enregistré une tendance à la hausse des effectifs dans les différentes filières de formation agricole. De même, les garçons inscrits (environ 70%) sont les plus nombreux que les filles (environ 31%). Cependant, on enregistre un très faible taux des effectifs concernant les apprenants venant de l'étranger (0,9%). Ceci est la preuve que les filières de formation agricole ne sont pas suffisamment connus à l'extérieur, du moins sont encore très peu sollicités à ce niveau. Les apprenants nationaux représentent 99,1% de l'ensemble des effectifs.

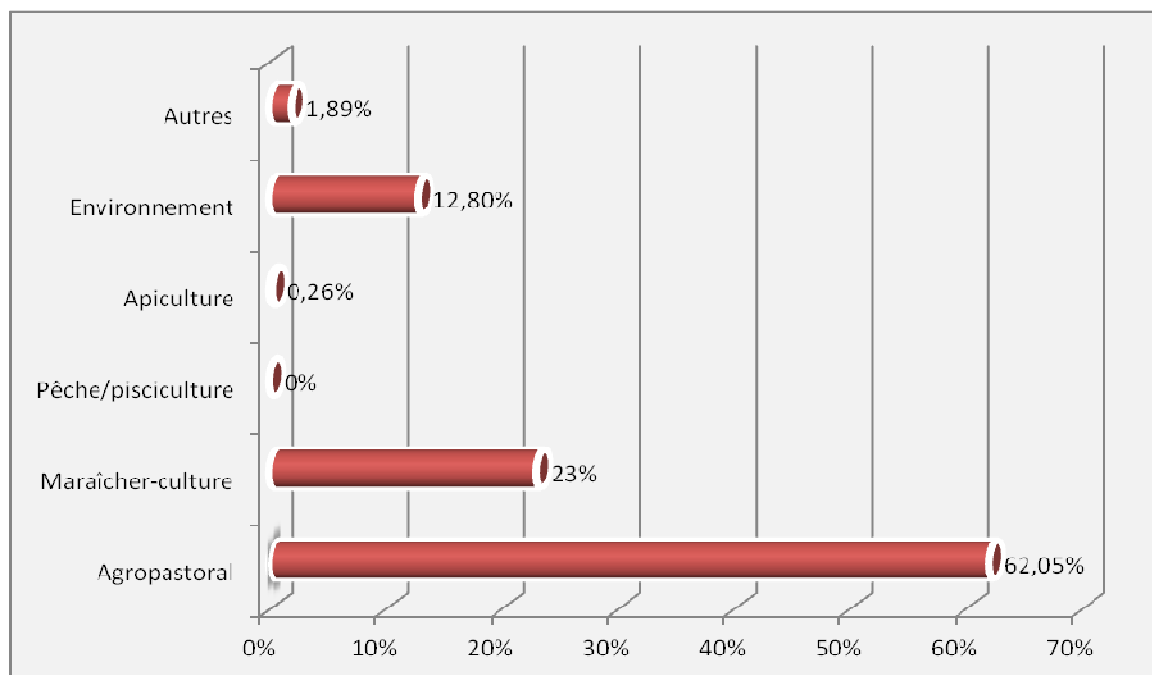
**Tableau 26: Effectif des apprenants inscrits dans les filières selon le sexe, la nationalité et l'année scolaire**

<b>Année scolaire</b>	<b>Total</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Nationaux</b>	<b>Etrangers</b>
<b>2005-06</b>	1904	1447	457	1878	26
<b>2006-07</b>	2636	1866	770	2617	19
<b>2007-08</b>	2920	1905	1015	2897	23
<b>2008-09</b>	3718	2135	1583	3691	27
<b>2009-10</b>	4754	3311	1443	4701	53
<b>Ensemble</b>	15932	10664	5268	15784	148
<b>%</b>	100	66,9	33,1	99,1	0,9

Sur la période de 2005 à 2010, la majorité absolue des apprenants sont inscrits dans la filière agropastorale (environ 62%). Au niveau de la maraîcher-culture, on a enregistré 23% des apprenants inscrits et environ 13% des apprenants inscrits dans le secteur de la filière environnement (cf tableau en annexe).



**Graphique 6: la répartition des apprenants selon la filière de formation sur la période 2005 à 2010**



### **V.7. Effectifs des formateurs dans les filières de formation agricole**

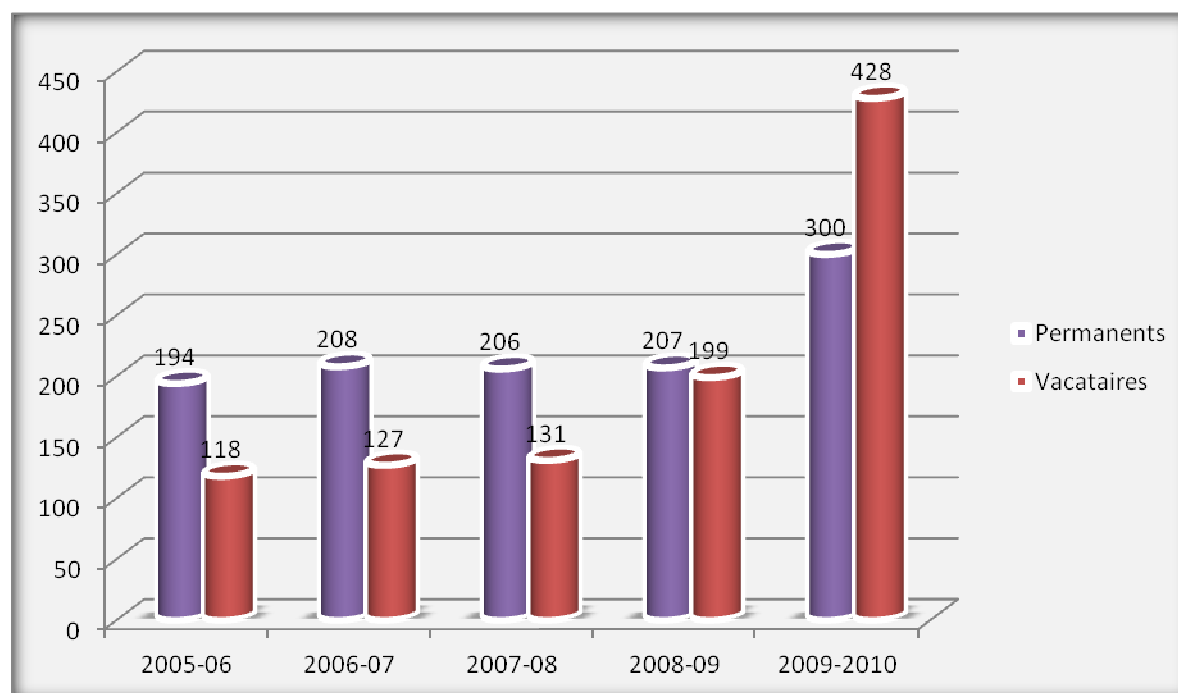
Les formateurs sont de deux (02) types. Il s'agit :

- des formateurs permanents ;
- des formateurs vacataires.

De 2005 à 2010, au total 2118 formateurs ont dispensé des cours dans les filières de formation agricole dont 1115 sont des formateurs permanents et 1003 des formateurs vacataires. Le nombre élevé de formateurs vacataires constitue un élément positif si d'aventure il s'agit, de professionnels ou formateurs endogènes qui apportent aux centres leurs savoir-faire professionnels.

A l'image des apprenants, les effectifs des formateurs dans les filières de formation agricole sont aussi évolutifs d'une année à une autre de 2005 à 2010. De 312 formateurs en 2004-2005, l'effectif est passé à 728 en 2009-2010, soit une hausse de 57,14%. Cette tendance est observée aussi bien pour les permanents que pour les vacataires.

Graphique 7: évolution des effectifs des formateurs de 2005 à 2010



### V.8. Effectif des formateurs par filière de formation agricole

De 2005 à 2010, la filière de formation agricole qui enregistre le plus gros effectif est l'agropastoral avec 55,33% des formateurs. La filière environnement vient en deuxième position avec 23,18% de formateurs. 10,10% des formateurs exercent dans la maraîcher-culture. On remarque une faible évolution de l'effectif des encadreurs permanents tout comme vacataires au niveau de chaque filière d'une année à une autre, excepté l'année 2009-2010 où l'évolution paraît importante surtout dans le secteur de l'environnement.

Tableau 27: évolution des effectifs des encadreurs par filière de formation agricole de 2005 à 2010

année		Agropastoral	Maraîcher-culture	Pêche/ pisciculture	Apiculture	Environnement	Autres	Total
05-06	Permanents	120	28	0	0	35	11	194
	Vacataires	67	4	0	0	14	33	118
06-07	Permanents	130	32	0	0	35	11	208
	Vacataires	74	8	0	0	14	31	127
07-08	Permanents	129	32	0	1	33	11	206
	Vacataires	78	8	0	0	14	31	131
08-09	Permanents	124	32	0	1	30	20	207
	Vacataires	135	12	0	0	17	35	199
09-10	Permanents	159	43	0	1	78	19	300
	Vacataires	156	15	0	0	221	36	428
<b>Total</b>		<b>1172</b>	<b>214</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>491</b>	<b>238</b>	<b>2118</b>

Le tableau contient la répartition des encadreurs par secteur, statut et année scolaire de façon détaillée.

**Tableau 28: Le ratio formateurs/apprenants par secteurs**

Filière	2005-06			2006-07			2007-08			2008-09			2009-10		
	Form	App	Ratio	Form	App	Ratio	Form	App	Ratio	Form	App	Ratio	Form	App	Ratio
Agropastoral	187	1161	6,21	204	1606	7,87	207	1840	8,89	291	2314	7,95	315	2965	9,41
Maraîcher-culture	32	428	13,38	40	219	5,48	40	617	15,43	44	929	21,11	58	1073	18,50
Pêche/pisciculture	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00	0	0	0,00
Apiculture	0	0	0,00	0	0	0,00	1	12	12,00	1	13	13,00	1	16	16,00
Environnement	49	315	6,43	49	346	7,06	47	367	7,81	47	386	8,21	299	626	2,09
Autres	44	0	0,00	44	67	1,52	44	84	1,91	55	76	1,38	55	74	1,35
Total	312	1904	6,10	335	2636	7,87	337	2920	8,66	406	3718	9,16	728	4754	6,53

L'organisation et la structuration de la formation professionnelle supposent la mise en place de normes minimales devant régir et orienter les pratiques et les habitudes dans la conduite des activités pédagogiques.

En analysant le tableau ci-dessus, le ratio apprenants/formateurs le plus faible concerne le secteur de l'environnement au cours de l'année scolaire 2009-2010. On constate par ailleurs que le ratio apprenants/formateurs dans la filière Maraîcher-culture est instable d'une année à une autre et sensiblement stable dans les secteurs de filières agropastorale et environnement. Partant de ces chiffres, globalement la formation de 15932 apprenants en cinq ans a mobilisé 2 118 formateurs, ce qui donne un ratio acceptable d'un formateur pour environ 8 apprenants.

## **VI. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FILIERES DE FORMATION**

Les caractéristiques socio-économiques des filières de formation qui se dégagent de l'analyse concernent les coûts, l'accessibilité, la capacité d'accueil, l'âge d'accès et l'évolution de la demande dans ces filières.

### **VI.1. Les frais de scolarité et l'accessibilité des filières de formation**

Il est généralement admis que la formation coûte chère. La construction et l'équipement conséquent d'un centre de formation professionnelle avec un minimum de trois filières industrielles coûteraient 5 fois plus chers qu'un collège d'enseignement général.

De l'analyse des filières de formation professionnelle agricole selon les frais de scolarité, il ressort que la formation dans ces filières va de la gratuité à des coûts relativement élevés. En effet, parmi les 57 filières de formation agricole relevées, 19 filières (soit 33,3%) bénéficient d'une formation à titre gratuit et 17 filières (soit 29,8%) ont un coût de formation de plus de 500 000FCFA. Les autres filières connaissent des coûts de formation intermédiaires qui se répartissent comme suit :

- tout au plus 50 000FCFA pour 21,1% des filières de formation agricole;
- de 51 000 à 200 000FCFA pour 3,6% des filières et;
- des frais de scolarité compris entre 201 000 et 500 000FCFA pour 12,3% des filières

**Tableau 29: Répartition des filières de formation professionnelle agricole proposées par les centres selon leur statut et les frais de scolarité**

Les frais de scolarité	Statut du centre		
	Public	Privé	Total
Gratuit	13	6	19
Au plus 50000	4	8	12
De 51000 à 100000	0	1	1
De 101000 à 200000	0	1	1
De 201000 à 500000	1	6	7
Plus de 500000	16	1	17
Total	34	23	57

Il ressort de cette analyse qu'il y a une forte disparité des frais de scolarité dans les filières de formation agricole. Cette disparité des frais de scolarité est également relevée au niveau de la classification des filières de formation, selon qu'elles soient des centres de formation professionnelle, des établissements d'enseignement technique secondaire, des établissements d'enseignement supérieur ou des écoles professionnelles. Ainsi, la gratuité des 19 filières de formation professionnelle agricole concerne essentiellement les centres de formation professionnelle avec 17 filières et les établissements d'enseignement technique secondaire avec 2 filières. Aucun établissement d'enseignement supérieur et aucune école professionnelle ne dispensent gratuitement les filières de formation agricole. Les 17 filières de formation agricole dont les frais de scolarité sont supérieurs à 500 000FCFA se retrouvent au niveau des établissements d'enseignement technique secondaire, des établissements d'enseignement supérieur et des écoles professionnelles, avec respectivement 1, 5 et 11 filières de formation.

Par ailleurs, de l'analyse des données, on note que les centres de formation qui ont un statut de public proposent les coûts extrêmes pour la formation dans ces filières professionnelles agricoles. En effet, sur les 19 filières qui connaissent une formation gratuite, 13 filières (soit 68,42%) relèvent du public contre 6 filières (soit 31,58%) pour le privé. De même, les 17 filières à frais de scolarité supérieurs à 500000FCFA se composent de 16 filières (soit 94,12%) pour le public et une (01) filière (soit 5,88%) pour le privé. Les filières à coûts intermédiaires sont proposées principalement par le privé.

En outre, on note une inégale répartition des frais de scolarité proposés pour les filières de formation professionnelle agricole selon que le centre de formation soit de type laïc, catholique, protestant ou islamique. Ainsi, les filières à coûts gratuits concernent uniquement les centres de type laïc et catholique avec respectivement 16 et 3 filières, et les filières dont les frais de scolarité sont supérieurs à 500 000FCFA relèvent des mêmes centres de type laïc

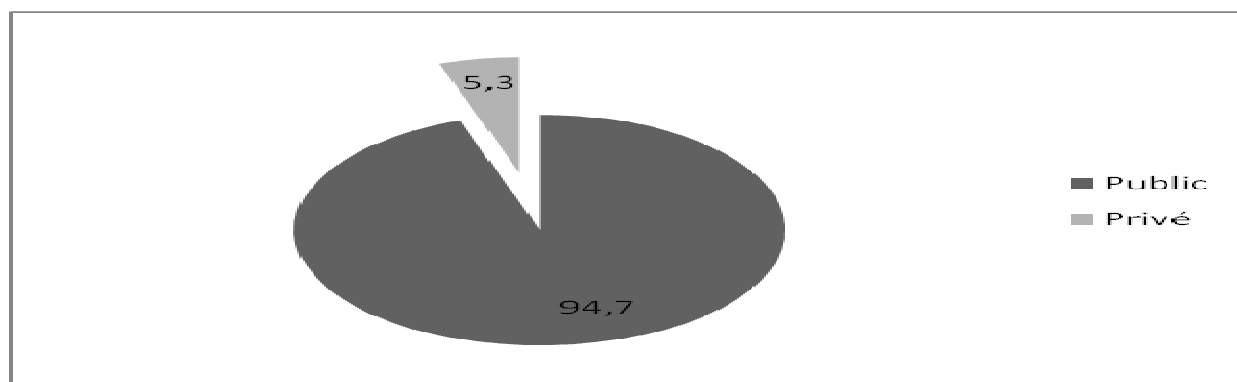
et catholique avec respectivement 16 et une (01) filière. Les centres de type protestant n'interviennent qu'avec une (01) seule filière dont les frais de scolarité vont tout au plus à 50 000FCFA.

**Tableau 30 : Répartition des filières selon les frais de scolarité et le type de centre**

Les frais de scolarité	Type du centre				
	Laïc	Catholique	Protestant	Islamique	Total
Gratuit	16	3	0	0	19
Au plus 50000	11	0	1	0	12
De 51000 à 100000	0	1	0	0	1
De 101000 à 200000	0	1	0	0	1
De 201000 à 500000	4	3	0	0	7
Plus de 500000	16	1	0	0	17
Total	47	9	1	0	57

Concernant l'accessibilité aux filières de formation, l'analyse s'inscrit dans le cadre de leur ouverture à tout public ou non. L'accessibilité publique signifie que toute personne physique remplissant les conditions requises (âge, scolarité, diplôme, niveau, etc.) peut s'inscrire librement dans la filière sollicitée. L'accessibilité réservée renvoie par exemple aux écoles professionnelles de sourds muets, des non-voyants ou des handicapés mentaux ou physiques, etc. Dans ce dernier cas, pour y accéder, il faut être de ces catégories sociales.

**Graphique 8 : Répartition des filières de formation selon leur accessibilité**



Le graphique 13 montre que la majorité des filières de formation professionnelle agricole sont ouvertes à tout le public. En effet, 54 filières sur les 57 au total (soit 94,7%) sont ouvertes au public, contre 3 filières (soit 5,3%) qui sont réservées à une catégorie donnée de personnes. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'activité agricole concerne la majorité de la population burkinabè. Conscients de cette situation, la plupart des centres de formation

seraient tentés d'ouvrir des filières de formation agricole à tout le public afin de répondre à l'ambition de faire du Burkina Faso de moderniser le secteur de l'agriculture.

Aussi, de façon spécifique, on note une différence dans l'accessibilité des filières selon la classification des centres, le statut et le type du centre de formation. Les tableaux 34, 35 et 36 ci-dessous donnent les informations relatives à ce sujet.

**Tableau 31: Répartition des filières de formation selon leur accessibilité et la classification du centre**

Classification du centre	Accessibilité		Total
	Publique	Réservée	
Centre de formation professionnelle	27	3	30
Etablissement d'enseignement technique secondaire	7	0	7
Etablissement d'enseignement supérieur	9	0	9
Ecole professionnelle	11	0	11
Total	54	3	57

**Tableau 32: Répartition des filières de formation selon leur accessibilité et le statut du centre**

Statut du centre	Accessibilité		Total
	Publique	Réservée	
Public	34	0	34
Privé	20	3	23
Total	54	3	57

**Tableau 33 : Répartition des filières de formation selon leur type et leur accessibilité**

Type du centre	Accessibilité		Total
	Publique	Réservée	
Laïc	47	0	47
Catholique	7	2	9
Protestant	0	1	1
Islamique	0	0	0
Total	54	3	57

Suivant la classification des centres, il ressort que l'accessibilité des filières de formation agricole ouvertes à tout le public est plus prononcée dans les centres de formation professionnelle par rapport aux filières réservées. En effet, on note dans les centres de formation 27 filières proposées à tout le public contre 03 filières réservées à une catégorie donnée de personnes. Aussi, les filières accessible au public sont plus concentrées dans les

centres de formation professionnelle (27 filières) que dans les établissements d'enseignement technique secondaire, les établissements d'enseignement supérieur et les écoles de formation (respectivement 7 ; 9 et 11 filières). De plus, les filières dites réservées ne se retrouvent uniquement qu'au niveau des centres de formation professionnelle.

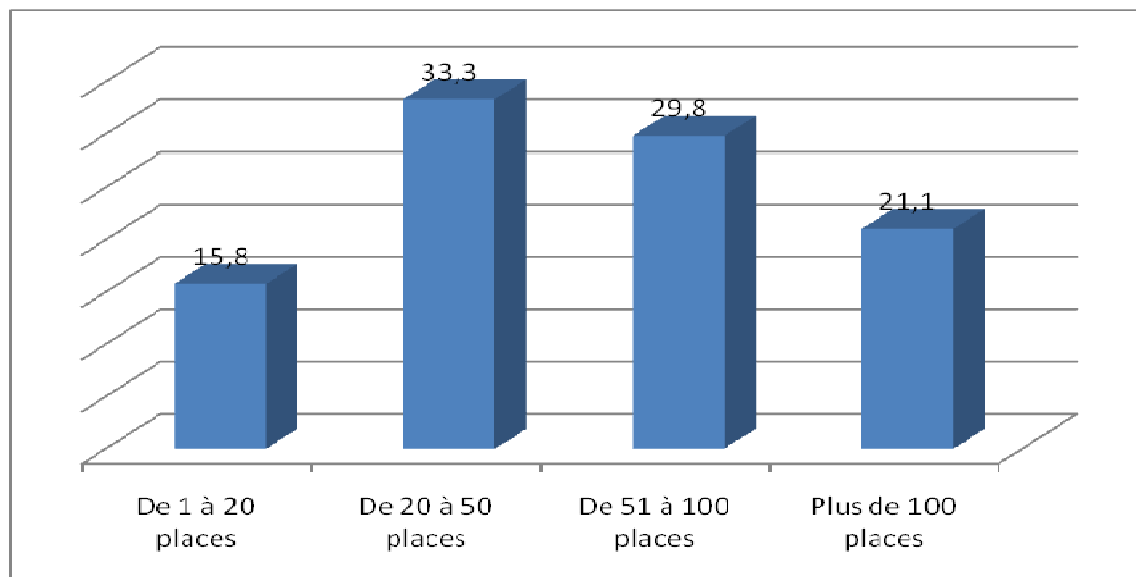
Selon le statut du centre, aucun centre à statut public ne propose des filières dites réservées. Les filières accessibles au public sont majoritairement proposées par rapport aux filières réservées dans tous les centres de formation, qu'ils soient de statut public que privé.

Pour ce qui est du type du centre de formation, les filières accessibles au public occupent une place prépondérante dans les centres de type laïc et catholique (respectivement 87,04% et 12,96%). Néanmoins, quelques filières dont l'accès est réservé sont proposées par des centres de type catholique et protestant. Ce qui traduirait la volonté de ces centres à œuvrer dans le domaine social.

## VI.2. La capacité d'accueil des filières de formation

La capacité d'accueil des filières désigne le nombre de places disponibles qu'offrent les filières de formation agricole. Le graphique 14 ci-dessous fait l'état de cette capacité des filières.

Graphique 9 : Répartition des filières de formation selon leur capacité d'accueil



Ainsi, indique-t-il que dès la première année de formation, 15,8% des filières de formation agricole ont une capacité d'accueil d'une (01) à 20 places. Les autres filières semblent être équitablement réparties du point de vue de la capacité d'accueil. En effet, respectivement 33,3% et 29,8% des filières ont des capacités d'accueil de 20 à 50 places, 51 à 100 places et 21,1% des filières de formation ont plus de 100 places.



Ainsi, la capacité d'accueil des filières de formation agricole est en générale élevée. Cela s'expliquerait par le fait que les centres de formation anticipent sur une demande croissante des populations pour la formation dans les filières agricoles.

Par ailleurs, selon le secteur de la filière, il y a une disparité dans la répartition des capacités d'accueil. Le tableau 37 indique cette disparité.

**Tableau 34 : Répartition des filières selon leur secteur et leur capacité d'accueil en première année**

Secteur de la filière	La capacité d'accueil en première année				
	De 1 à 20 places	De 21 à 50 places	De 51 à 100 places	Plus de 100 places	Total
Agropastoral	2	11	11	8	32
Maraîcher-culture	0	0	4	2	6
Apiculture	1	0	0	0	1
Environnement	5	6	2	1	14
Autres	1	2	0	1	4
Total	9	19	17	12	57

Le secteur agropastoral enregistre les plus grandes capacités d'accueil. Il y a 68,75% des filières agropastorales qui ont une capacité d'accueil de 21 à 100 places. En termes de capacité d'accueil, le secteur agropastoral est suivi successivement par celui de l'environnement, la maraîcher culture et l'apiculture.

Cette forte dominance du secteur agropastoral en termes de capacité d'accueil tient au fait que la grande majorité de la population désire s'adonner à ce secteur.

### **VI.3. L'âge d'accès aux filières de formation**

L'âge d'accès aux filières désigne l'âge requis pour qu'un apprenant soit accepté dans les centres de formation afin de bénéficier de la formation agricole. Pour ce faire, les centres recrutent dans ces filières de formation en fixant une fourchette d'âge (un âge minimum et un âge maximum). Ainsi, ressort-il que, parmi les différents centres enquêtés, l'âge minimum d'accès est de 12 ans et l'âge maximum d'accès est 60 ans.

Au regard de ces deux (02) tableaux ci-dessous, on note que la majorité (86%) des filières de formation agricole exige un âge minimum d'accès entre 12 et 20 ans tandis que 7% des filières exigent un âge minimum d'accès de plus de 20 ans. Quant à l'âge maximum d'accès, environ 47% des filières exigent un âge compris entre 17 et 30 ans. C'est la tranche d'âge qui prédomine. Elle est suivie par celle de plus de 30 ans, avec environ 30% des filières.

Il apparaît donc que l'âge minimum d'accès à la formation agricole est concentré entre 12 et 20 ans, et l'âge maximum d'accès est concentré entre 17 et 30 ans.

Il est remarquable de constater que des apprenants de moins de 15 ans suivent également la formation dans certains centres. Il s'agirait d'adolescents en préapprentissage ou en préprofessionnalisation.

**Tableau 35: Accès aux filières selon les tranches d'âge minimum**

<b>Age minimum</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
Non déterminé	4	7,0
De 12 à 20 ans	49	86,0
Plus de 20 ans	4	7,0
Total	57	100

**Tableau 36 : Accès aux filières selon les tranches d'âge maximum**

<b>Age maximum</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
Non déterminé	13	22,8
De 17 à 30 ans	27	47,4
Plus de 30 ans	17	29,8
Total	57	100

#### **VI.4. La demande dans les filières de formation**

L'évolution de la demande dans les filières de formation professionnelle agricole traduit l'engouement que les individus manifestent en s'inscrivant dans ces filières.

**Tableau 37: Situation de l'évolution de la demande dans les filières**

<b>Evolution de la demande</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
En hausse	43	75,4
Stable	10	17,5
En baisse	4	7,0
Total	57	100

Le tableau 40 montre que 75 % des filières de formation ont connu une hausse de leur demande, contre 18% qui ont connu une stabilité de leur demande et 7% qui ont connu une baisse. Ainsi, environ 93% des filières ont connu une évolution au moins stable de leur demande de formation. Cette proportion très élevée pourrait s'expliquer par le fait que les filières agricoles sont fortement porteuses d'emplois. Ce qui pourrait inciter la population à demander de façon croissante une formation dans ces filières.

On note par ailleurs que 28 des 30 filières (soit 93%) qui sont relevées dans les centres de formation professionnelle ont connu au moins une stabilité dans l'évolution de leur demande contre seulement 2 filières (soit 6,67%) qui ont connu une baisse de leur demande. Il en est de même pour les établissements d'enseignement technique secondaire dont 71,43% de

filières ont connu au moins une stabilité de leur demande contre 28,57% qui ont connu une baisse de la demande. Les filières des établissements d'enseignement supérieur et celles des écoles professionnelles ont toutes connu soit une stabilité ou une hausse de leur demande. Aussi, que le centre de formation soit public ou privé, il y a une grande prédominance des filières qui ont connu une stabilité ou une hausse de leur demande, et particulièrement dans les centres à statut public, aucune filière n'a connu une baisse de sa demande. En témoignent les tableaux 41 et 42.

**Tableau 38: Situation de l'évolution de la demande dans les filières selon la classification du centre**

Classification du centre	Evolution de la demande			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
Centre de formation professionnelle	23	5	2	30
Etablissement d'enseignement technique secondaire	4	1	2	7
Etablissement d'enseignement supérieur	7	2	0	9
Ecole professionnelle	9	2	0	11
Total	43	10	4	57

**Tableau 39: Situation de l'évolution de la demande dans les filières selon le statut du centre**

Evolution de la demande	Statut du centre		
	Public	Privé	Total
En hausse	26	17	43
Stable	8	2	10
En baisse	0	4	4
Total	34	23	57

**3<sup>ème</sup> PARTIE : CONTRAINTES, SUGGESTIONS ET  
PERSPECTIVES POUR L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AU  
BURKINA FASO**

## **VII. CONTRAINTES DANS LES CENTRES DE FORMATION AGRICOLE**

De manière spécifique, l'étude a permis de mettre à nu les difficultés auxquelles les centres sont confrontés. L'offre de formation agricole est très insuffisante au regard des caractéristiques de l'économie. Il est donc judicieux de faire des recommandations au regard de chacune des contraintes ci-dessous relevées :

***L'insuffisance d'équipements de formation, le manque de matériels didactiques (maquettes de démonstration) annihilent les efforts en vue d'une formation professionnelle de qualité. Pour ce faire :***

1. Il faut doter en matériels didactiques les centres afin d'avoir une formation de qualité ;

***L'insuffisance de la formation des formateurs de centres :***

1. intégrer dans les budgets des centres de formation des plans de formation des formateurs ;
2. entreprendre ou renforcer la formation de tous les formateurs et les encadreurs pédagogiques impliqués dans la mise en œuvre des formations à l'élaboration de programmes et catalogues pour la formation initiale et continue.

***La quasi absence de textes réglementaires et de formation des personnels en matière d'administration et de gestion des centres de formation est un handicap à leurs performances :***

1. appuyer le renforcement du cadre réglementaire existant et la mise en œuvre d'une stratégie de communication en direction des centres de formation agricoles sur les exigences d'une formation professionnelle agricole de qualité respectueuse de l'environnement institutionnel et réglementaire en vigueur ;

2. inclure dans ses interventions la formation des responsables de centres aux techniques managériales et pédagogiques, à la tenue des statistiques, est une nécessité si l'on veut atteindre des niveaux de performances élevés.

***Vu les fortes disparités constatées dans les centres de formation tant des contenus de formation que des niveaux de formation et de qualification, il faut :***

1. aider à une harmonisation des programmes de formation dans toutes les filières agricoles et pour chaque métier. L'élaboration des référentiels de formation pour tous les métiers s'avère une condition à l'harmonisation des contenus de formation et au respect du cahier des charges de la formation ;
2. soutenir la prise en compte systématique des contenus en entrepreneuriat et sur les thèmes émergents (protection de l'environnement, civisme, législation du travail...) dans les programmes de formation s'avère indispensable. Au regard de l'option, combien pertinente, faite par l'Etat d'encourager l'initiative privée à travers l'appui à la création d'emplois et à l'auto-emploi pour la frange jeune de la population, il est utile de traduire cela de façon concrète dans les cursus de formation.

En tout état de cause, si les cursus de formation sont bien définis, le cahier des charges élaboré et bien compris par les intervenants, les équipements disponibles et les formateurs formés, les centres pourraient mettre en place des formations professionnelles qualifiantes de courte durée entre 6 à 12 mois. Tout est question de finalité professionnelle recherchée et des moyens mis à disposition.

***Vu la présence de sites aurifères dans certaines régions, les jeunes désertent les centres de formation au profit des sites :***

1. Sensibiliser davantage les jeunes sur le bien fondé de la formation dans les centres agricoles ;
2. Améliorer ou accroître le matériel d'installation des jeunes.
3. Faire davantage de promotion des métiers agricoles.

## **VIII. SUGGESTIONS POUR LES L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

Le Burkina Faso est un pays à une économie très rurale et informelle fortement influencée par les activités agricoles. Près de 80% de sa population s'adonnent traditionnellement à une agriculture de subsistance. De par sa position géographique et son relief plat il subit ces dernières années les effets des changements climatiques tant décriés partout en Afrique subsaharienne. Dans ce contexte de dépendance absolue il est opportun de se pencher sur la problématique de l'amélioration de la formation professionnelle agricole dans notre pays.

L'étude sur la formation agricole nous a permis de toucher les différents responsables des centres de formation agricoles et de recueillir leurs suggestions pour l'amélioration de la formation professionnelle agricole. Dans l'ensemble il ressort qu'un des souhaits de tous c'est l'invitation à promouvoir la formation agricole par l'entretien et l'équipement adéquat des structures de formation existantes, l'ouverture de nouvelles filières agricoles et la création de centre agricoles d'envergure nationale.

Pour le bon fonctionnement des ces infrastructures, les responsables qui sont également les premiers acteurs suggèrent le recyclage périodique du personnel encadreur. Ainsi la bonne maîtrise de la nouvelle technologie mise au point ces dernières années et du matériel technique agricole sera un atout de taille pour un transfert efficient des connaissances au profit des apprenants. Pour améliorer les compétences pratiques et préparer les apprenants à leur futures professions, l'initiation et le développement du partenariat entre les centres s'avèrent nécessaires pour les rencontres d'échange et le partage de connaissances entre les apprenants.

La maîtrise de l'eau est un défi de taille qui doit trouver sa solution dans la création et l'entretien de retenues d'eau pour permettre la formation permanente dans certaines filières agricoles dont l'exploitation de pépinières est obligatoire. L'harmonisation des programmes de formation à travers l'élaboration de référentiels pédagogiques est également recommandée pour maximiser la rentabilité des enseignements en facilitant la compréhension des concepts et le transfert du savoir par les encadreurs. Sur le plan de la politique de promotion de la formation agricole, des responsables de centres souhaitent disposer de documents légaux tels un mandat d'exportation de leur production, le miel dans les centres apicoles par exemple.

## IX. LES PERSPECTIVES OU L'AVENIR DES CENTRES DE FORMATION AGRICOLES

### IX.1. De l'ouverture de nouvelles filières

Des 29 centres de formation agricole interrogés, 65,5% des centres ont des projets d'ouverture de nouvelles filières et 34,5% n'envisagent pas en ouvrir. Parmi les centres qui comptent ouvrir de nouvelles filières, la majorité se retrouve au niveau des centres de formation professionnelle avec 63,16% des centres, viennent à la suite les établissements d'enseignement supérieur avec 21,05% des centres. La majorité des centres qui n'envisagent pas ouvrir de nouvelles filières se comptent également du côté des centres de formation professionnelle. Ce paradoxe pourrait trouver sa justification par la prédominance des centres de formation sur les établissements et les écoles professionnelles.

**Tableau 40: Répartition des centres de formation agricole selon leur classification et leur perspective d'ouverture de nouvelles filières**

Classification du centre	Ouvrir une nouvelle filière		
	Oui	Non	Total
Centre de formation professionnelle	12	7	19
Etablissement d'enseignement technique	2	1	3
Etablissement d'enseignement supérieur	4	1	5
Ecole professionnelle	1	1	2
Total	19	10	29

Les nouvelles filières que les centres renseignés désirent ouvrir sont multiples et multiformes.

Elles concernent entre autres :

- l'artisanat,
- l'agriculture,
- L'agro-business
- l'analyse biologique,
- l'apiculture,
- l'aviculture,
- l'élevage de lapins et pisciculture,
- l'élevage de poules de la race locale,
- l'embouche porcine,
- l'énergie renouvelable,
- la coiffure,
- l'embouche ovine,
- la comptabilité (CAP, BEP),
- la couture et le tissage,
- la diététique et la nutrition,
- la fabrique de matériel,
- la foresterie (sylviculture),
- la maçonnerie,
- la menuiserie bois.
- la menuiserie,
- la recherche apicole,
- la science environnementale,
- la soudure,
- la transformation des produits agricoles,
- le bâtiment,
- le génie mécanique,
- les masters dans toutes les filières,
- les ressources halieutiques (pêche et aquaculture),



Certes, les perspectives de création de nouvelles filières existent et sont très nombreuses, mais la question fondamentale qu'on est en droit de se poser est de savoir si tous ces projets d'ouverture de filières tiennent compte des besoins réels de l'économie, car le tissu économique local doit être en mesure d'absorber tous les formés.

## IX.2. De l'acquisition de nouveaux équipements

Tout comme les perspectives de créer de nouvelles filières, les centres enquêtés envisagent dans leur majorité acquérir de nouveaux équipements. En effet, environ 76% des centres ont en projet d'acquérir de nouveaux équipements contre environ 24,1% qui ne comptent pas en acquérir.

Les nouveaux équipements que les centres ont en projet d'acquérir sont très nombreux et variés. Ils sont listés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 41 : Liste des équipements que veulent acquérir les centres de formation agricoles**

accessoires pour la coiffure	kits scolaire	plus de pompes	Un véhicule + moto + équipements
moto pompe	Laboratoire mieux équipé	plus de tuyaux	Véhicule
animaux de trait (pour de bœuf)	le matériel de purification de l'acide	pulvérisateur, clôture avec grillage	véhicule utilisation de transport
une autre source en eau	le matériel de transformation des produits agricoles	ruches, enfumoir, etc.	Véhicules
bureautique, tracteur	le matériel en Inox	salle de classe avec table-bancs	
Chaises	les bâtiments	Tables de classes	
climatiseur/matériel roulant (4*4 et motos)	les cars (matériels roulant)	Tracteur	
des ânes pour la culture	les petits bassins, un boulis	Tracteur, charrues (matériel en agriculture)	
Electricité	micro-ordinateurs (salle informatique)	tracteur, une moto pompe	
Electricité	motoculteur/tracteur/salle de sonorisation	Tracteurs	
Energie renouvelable	Ordinateurs	tuyauterie pour agriculture	
Equipement de logement pour les apprenants des tables bancs	plaque solaire	un véhicule	

### IX.3. Du recrutement de nouveau personnel

Comme le montre le tableau 47, les centres de formation agricole, dans leur majorité (65,5% des centres) connaissent de bonnes perspectives à recruter de nouveau personnel. Cette perspective de recrutement pourrait avoir pour but de renforcer les capacités des centres dans le domaine de la formation professionnelle agricole.

Tableau 42: Répartition des centres de formation agricole selon leur perspective de recruter du nouveau personnel

Recruter du nouveau personnel	Effectifs	%
Oui	19	65,5
Non	10	34,5
Total	29	100

Par ailleurs, la perspective de recruter de nouveau personnel est plus prononcée au niveau des centres de formation professionnelle et des centres à statut public. En effet, 57,89% des centres qui ambitionnent recruter de nouveau personnel sont des centres de formation professionnelle, et 63,16% de ces centres sont de statut public.

En outre, la répartition des centres selon le nombre d'agents supplémentaires à recruter montre que 78,9% des centres ambitionnent recruter entre un (01) à cinq (05) agents et 21,1% des centres ont en projet de recruter plus de cinq (05) agents.

L'analyse montre que les agents supplémentaires que les centres ambitionnent recruter sont très diversifiés de par leur profil. Le besoin de recrutement se présente ainsi qu'il suit :

- formateur en tissage
- économistes
- agents de scolarité
- chef des travaux
- chercheurs
- coiffeuse
- conseillers (FJA)
- formateur fulfuldé en tourisme
- génie civil
- manœuvre
- professeurs en plomberie
- secrétaire
- spécialiste en agriculture et élevage
- technicien supérieur en élevage
- technicien supérieur en pédologie
- biologiste
- concierge
- gardien
- formateur en menuiserie
- docteur vétérinaire
- assistant FJA
- manœuvres
- électricien
- formateur en maçonnerie
- formateur fulfuldé en forage
- gardien
- nutritionnistes
- sepineriste
- spécialiste en artisanat
- supérieur de l'élevage et agriculture
- surveillant

- technicien en zootechnique
- technicien supérieur en agronomie
- techniciens supérieurs d'agriculture
- un agent itinérant de santé
- un microbiologiste
- docteur en agro pédologie
- agent de bureau
- agent technique d'agriculture
- formateur en comptabilité BTS ou plus ou licence, maîtrise
- cuisine restauration
- formateur en menuiserie
- maintenancier
- un biochimiste
- docteur en sociologie
- aquaculteur
- comptable
- secrétaire
- un mathématicien

#### **IX.4. De l'ouverture à d'autres publics**

De l'analyse des données, il ressort que la proportion des centres qui ont pour perspective de s'ouvrir à d'autres publics est faible par rapport à celle des centres qui n'ambitionnent pas s'ouvrir à d'autres publics. En effet, 48,3% des centres souhaitent s'ouvrir à d'autres publics et 51,7% des centres instaurent des barrières à l'entrée de nouveaux publics. Si au niveau des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement technique secondaire, il y a une ambition ou pas s'ouvrir à d'autres publics, aucun établissement d'enseignement supérieur ou aucune école professionnelle n'ambitionne s'ouvrir à d'autres publics. De plus, les centres de statut privé ont plus pour projet de s'ouvrir à d'autres publics que les centres publics. Et les différents types de public auxquels veulent s'ouvrir ces centres se présentent comme suit :

- accueillir des couples
- Artisans
- association paysanne
- aux garçons
- aux jeunes producteurs
- Les adultes
- Les jeunes qui ont arrêté à partir du CM
- les producteurs adultes pour la formation à la carte
- Paysans (préparer des modules pour eux)
- Producteurs
- Tout le public Evangélique
- toute personne âgée de 15 à 25 ans, niveau inférieur ou égale CM1
- ceux qui veulent des formations spécifiques pour les projets
- enfants vulnérables (enfants orphelins)
- Femmes pour l'industrie agro-alimentaire
- formation sur titre
- ONG

En plus des perspectives de s'ouvrir à d'autres publics, certains centres nourrissent aussi l'ambition d'ouvrir d'autres projets.

**Tableau 43: Répartition des centres de formation agricole selon leur perspective d'ouvrir d'autres projets**

<b>Autres projets</b>	<b>Effectifs</b>	<b>%</b>
Oui	18	62,1
Non	11	37,9
Total	29	100

Comme l'indique le tableau 48, les centres qui ont pour vocation d'ouvrir d'autres projets sont dominants (62,1% des centres) par rapport à ceux qui n'ambitionnent pas ouvrir d'autres projets (37,9%).

Les projets pour lesquels les centres comptent s'investir peuvent se présenter comme suit :

- intégration de l'alphabétisation dans les modules de formation
- améliorer la prise en charge et l'installation des jeunes après la formation
- changement de nom et de statut de l'école
- chercher des financements pour le DEA
- délocaliser les formations en régions autre que le centre
- exploitation du centre
- faire des débats commentés aux producteurs
- faire des voyages d'études rencontrer les producteurs et maraîchères
- faire du centre un pôle de production de semences améliorées
- intensifier notre partenariat avec les autres structures de formation
- la production du miel spécifique
- ouverture du Bac en agro-sylvo-pastoral section production
- s'ouvrir à la formation doctorale
- ouvrir des annexes
- ouvrir une filière sur les énergies renouvelable
- projet renforcement des capacités d'enseignement et de formation à l'ENEF avec la JICA (Japon)
- renforcer la filière agricole
- renforcer nos actions antérieures
- avoir des partenaires en Europe pour le jumelage
- former en mooré et dioula dans quelques modules
- initier des voyages d'études
- alléger les conditions d'accès aux crédits pour les jeunes
- obtenir un tracteur
- ouverture de master

## CONCLUSION

En fin d'analyse, il ressort que l'offre de formation professionnelle agricole au Burkina Faso est répartie dans la quasi-totalité des régions même si cela cache souvent une certaine disparité. De surcroît, plus de la moitié des structures de formation agricole sont des centres de formation professionnelle et la majorité d'entre elles sont affiliées principalement au Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique. Par ailleurs, ces centres de formation agricole sont d'apparition récente au Burkina Faso et relèvent généralement du public. Dans l'ensemble des centres de formation, les hommes sont les plus nombreux parmi les acteurs impliqués dans leur animation et leur gestion. Ainsi, la population des apprenants tout comme celle des encadreurs sont caractérisées par une forte prédominance masculine. Pour favoriser l'efficace insertion professionnelle, la majorité des structures de formation initient les apprenants à l'entrepreneuriat, la création et la gestion des micro entreprises. Toutefois, il y a peu de contact entre les centres et le milieu professionnel des entreprises. Ce qui ne permet pas d'adapter aisément les modules de formation aux réalités de l'économie nationale et du monde professionnel. Par ailleurs, l'étude a montré que l'effectif des formateurs permanents de l'enseignement technique est nettement supérieur aux effectifs des autres types de personnel permanent des différents centres. L'étude révèle également que la quasi-totalité de ce type de personnel se trouve dans les centres laïcs. Concernant la sécurité dans ces structures, l'étude permet de soutenir que plus de la moitié des centres enquêtés disposent plus d'équipements de protection individuelle que d'équipements de protection collective. Quant aux outils pour assurer une conséquente formation de l'apprenant, il a été montré que les centres disposent pour la plupart, aussi bien les matériels didactiques que les supports pédagogiques. Les ouvrages pédagogiques et/ou spécialisés tout comme le matériel technique de formation sont aussi disponibles dans la majorité de ces structures.

Pour ce qui est des filières de formation, il ressort de la présente analyse qu'il en existe plusieurs et se regroupent dans les secteurs de l'agropastorale, de la maraîcher-culture, de l'apiculture et de l'environnement. Les filières de l'agriculture et de l'élevage sont dispensées dans tous les centres de formation. En plus, la majorité des filières de formation agricole sont enseignées dans les centres de formation professionnelle en général. La formation initiale constitue le type de formation le plus pratiqué au niveau de ces filières. Par ailleurs, le recrutement pour accéder aux formations se fait généralement sur dossier et les parchemins

les plus délivrés sont entre autres les attestations, les certificats et les diplômes d'apprentissage.

Quant aux apprenants, ils sont pour la plupart inscrits dans les filières agropastorales avec un ratio apprenants/encadreurs acceptable dans la majorité des centres. Il ressort que la formation va de la gratuité des frais de formation à des coûts relativement élevés. Cette gratuité est surtout l'apanage des centres de formation professionnelle. Dans la majorité des cas, ces filières de formation agricole sont ouvertes à tout le public avec une capacité d'accueil élevée en général. Concernant l'âge d'accès aux différentes filières, le minimum est de 12 ans et le maximum de 60 ans.

En perspective, la majorité des structures qui comptent ouvrir de nouvelles filières se retrouvent au niveau des centres de formation professionnelle. De plus, l'ambition d'acquérir de nouveaux équipements, de recruter du nouveau personnel, de s'ouvrir à d'autres publics est exprimée par la majorité des centres et particulièrement les centres de formation professionnelle.

Enfin, au-delà des contraintes auxquelles font face la plupart de ces structures, la nécessité de renforcer les capacités techniques et financières de ces centres s'imposent pour la promotion du développement agricole au Burkina Faso. Ce qui favorisera l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire pour le bonheur de la population.

## **ANNEXES**

## REPARTITION DES APPRENANTS PAR FILIERES, STATUT ET ANNEE SCOLAIRE

G= garçons ; F= Filles ; N= Nationaux ; E= Etrangers

FILIERES	2005-06				2006-07				2007-08				2008-09				2009-10			
	G	F	N	E	G	F	N	E	G	F	N	E	G	F	N	E	G	F	N	E
Agent technique d'agriculture	-	-	-	-	104	22	126	0	163	39	202	0	170	37	207	0	168	48	216	0
Agents techniques de l'Environnement	6	1	7	0	37	6	43	0	40	9	49	0	33	5	38	0	43	7	50	0
Agriculture	320	28	348	0	223	52	275	0	0	0	0	0	15	10	25	0	331	20	351	0
agriculture /élevage/apiculture/maraîchère	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	12	0	0	0	0	0	34	5	39	0
Agriculture / élevage	38	15	53	0	39	16	55	0	36	13	49	0	36	26	62	0	9	4	13	0
Agrosyloo pastoral	26	14	40	0	66	40	106	0	96	92	188	0	26	66	92	0	18	4	22	0
Apiculture moderne (paysans)	-	-	-	-	-	-	-	-	12	0	12	0	11	2	13	0	13	3	16	0
Assistants des eaux et forêts	69	8	75	2	87	4	90	1	70	4	74	0	71	6	75	2	123	11	134	0
Conseiller d'agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	2	13	0
Contrôleurs des eaux et forêts	46	4	49	1	39	5	42	2	35	3	31	7	48	1	40	9	60	1	55	6
couture broderie restauration, élevage culture maraîchère	-	-	-	-	0	67	67	0	0	70	70	0	0	62	62	0	0	57	57	0
Agronomie	26	9	35	0	5	5	10	0	131	65	196	0	71	50	121	0	98	40	138	0
Eau et assainissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	4	23	5
Elevage(option géotechnie)	30	5	35	0	6	0	6	0	7	3	10	0	6	4	10	0	5	0	5	0
Elevage de reproduction	-	-	-	-	18	0	18	0	-	-	-	-	-	-	-	-	136	68	204	0
Elevage volaille	243	107	350	0	318	157	475	0	316	209	525	0	426	419	845	0	492	315	807	0
Embouche bovine	200	100	300	0	300	150	450	0	300	200	500	0	400	400	800	0	576	368	944	0
formation de formateur en agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	2	6	0
formation de formateur en foresterie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	0	3	0
Gestion durable de la fertilité des sols (paysans)	-	-	-	-	-	-	-	-	10	2	12	0	10	3	13	0	17	2	19	0
incubation des œufs et élevage de volaille	-	-	-	-	-	-	-	-	32	10	42	0	18	3	21	0	38	7	45	0
Ingénieur d'agriculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	10	0	24	1	25	0
Inspecteurs des eaux et forêts	29	9	15	23	26	5	15	16	30	1	15	16	29	1	15	15	33	2	15	20
L'arbre dans le système agro-écologique	-	-	-	-	-	-	-	-	11	0	11	0	19	0	19	0	11	0	11	0
Maraichaiculture	282	146	428	0	398	219	617	0	362	255	617	0	468	461	929	0	654	419	1073	0
Préposés des eaux et forêts	132	11	143	0	88	11	99	0	77	15	92	0	103	6	108	1	166	17	182	1
Protection et amélioration des plante MP-PAP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	3	13	16
Sol déchet aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	4	22	4
Technicien supérieur d'agriculture	-	-	-	-	75	10	85	0	108	8	116	0	117	4	121	0	129	8	137	0
Technicien supérieur Pédologie	-	-	-	-	28	0	28	0	39	1	40	0	28	1	29	0	18	2	20	0
Techniciens supérieurs de l'environnement	-	-	-	-	9	1	10	0	18	2	20	0	21	1	22	0	25	2	26	1
Tissage,couture, l'élevage, agriculture et petit commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	0	14	14	0	0	14	14	0	0	17	17	0
	1447	457	1878	26	1866	770	2617	19	1905	1015	2897	23	2135	1583	3691	27	3311	1443	4701	53



## REPARTITION DES ENCADREURS PAR FILIERES, STATUT ET ANNEE SCOLAIRE

FILIERES	2005-06		2006-07		2007-08		2008-09		2009-10	
	Permanent	Vacataire	Permanent	Vacataire	Permanent	Vacataire	Permanent	Vacataire	Permanent	Vacataire
Agent technique d'agriculture	35	14	35	14	31	14	28	17	23	22
Agents techniques de l'Environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	3	36
Agriculture	7	9	11	13	12	12	12	16	12	15
Agriculture , élevage, soudure et menuiserie	-	-	-	-	-	-	4	4	3	4
agriculture /élevage/apiculture/maraîchère	6	0	6	0	6	0	6	0	6	0
Agriculture-élevage	11	4	7	3	12	5	7	3	14	8
Agrosyloo pastoral	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3
Apiculture moderne (paysans)	-	-	-	-	1	0	1	0	1	0
Assistants des eaux et forêts	-	-	-	-	-	-	-	-	10	32
Agronomie	14	19	17	19	17	19	18	18	24	20
Zoo technie	3	0	6	0	6	0	6	0	6	0
Conseiller d'agriculture	-	-	-	-	-	-	4	20	4	20
Contrôleurs des eaux et forêts	-	-	-	-	-	-	-	-	8	37
couture broderie restauration, élevage culture	0	15	0	13	0	13	0	13	0	13
Elevage	2	0	2	0	2	0	0	1	0	1
Elevage de reproduction	-	-	4	4	4	4	4	8	15	11
Elevage de volaille et bétail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Elevage volaille	5	4	5	4	5	4	5	4	13	4
Embouche bovine	-	-	-	-	-	-	-	-	11	3
Gestion durable de la fertilité des sols (paysans)	-	-	-	-	1	0	1	0	1	0
incubation des œufs et élevage de volaille	-	-	-	-	1	3	1	3	1	3
Ingénieur d'agriculture	-	-	-	-	-	-	3	25	5	24
Inspecteurs des eaux et forêts	-	-	-	-	-	-	-	-	5	30
L'arbre dans le système agro-écologique	-	-	-	-	1	0	1	0	1	0
Science biologique	11	18	11	18	11	18	12	17	12	17
Maraîchage	28	4	32	8	32	8	32	12	43	15
Préposés des eaux et forêts	-	-	-	-	-	-	-	-	11	18
Protection et amélioration des plante MP-PAP	-	-	-	-	-	-	-	-	13	7
Technicien supérieur d'agriculture	35	14	35	14	31	14	28	17	23	22
Technicien supérieur Pédologie	35	14	35	14	31	14	28	17	23	22
Techniciens supérieurs de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	3	39
Tissage,couture, l'élevage, agriculture et petit	-	-	-	-	-	-	4	1	4	2
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>118</b>	<b>208</b>	<b>127</b>	<b>206</b>	<b>131</b>	<b>207</b>	<b>199</b>	<b>300</b>	<b>428</b>

## QUESTIONNAIRE CENTRE/ETABLISSEMENT/INSTITUT

### I. INFORMATIONS GENERALES

IG.01	Nom de l'enquêteur : .....	
IG.02	Nom du contrôleur : .....	
IG.03	Date de l'interview (JJ/MM/AA): ..... _ _ / _ _ / _ _	
IG.04	Nom du répondant :..... Sexe :           1. Masculin      2. Féminin	
IG.05	Fonction occupée actuellement par le répondant:..... .....	
IG.06	Nombre de questionnaires FILIÈRE utilisés	

### II. INFORMATIONS SUR LE CENTRE

IC.01	Région : .....	
IC.02	Province : .....	
IC.03	Commune: .....	
IC.04	Secteur / Village : .....	
IC.05	Adressage : .....	
IC.06	Numéro d'ordre :.....	
IC.07	IDENTIFIANT :  _ _   _ _   _ _   _ _  (région+prov.+comm.+sect.+num. ordre/sect.)	
IC.08	Nom du Centre : .....	
IC.09	Adresse : ....BP : ..... Ville : .....	

	<b>Téléphone fixe :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _  <b>Fax :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _  <b>Email :</b> ..... <b>Site Internet :</b> .....		
IC.10	<b>Nom et prénom du Directeur (ou responsable) du Centre :</b> ..... <b>tél :</b> .....		
IC.11	<b>Qualification (formation de base ) du Directeur (ou responsable) du Centre :</b> .....	_	
IC.12	<b>Classification de l'établissement / centre/institut:</b>	1. <i>Centre de formation professionnelle</i> 2. <i>Etablissement d'enseignement technique secondaire</i> 3. <i>Etablissement d'enseignement supérieur</i> 4. <i>Ecole professionnelle</i>	_
IC.13	<b>Ce centre est-il le siège ?</b>	1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	_
IC.14	<b>Si oui, existe-t-il des annexes ?</b>	1. <i>Oui</i> 2. <i>Non</i>	_
IC.15	<b>Si oui, donner le nombre.....</b>  _		
IC.16	<b>Structure de tutelle :</b> ..... .....	_	
IC.17	<b>Année d'ouverture:</b> ..... _ _ _		
IC.18	<b>Référence de l'autorisation d'ouverture :</b> ..... .....		
IC.19	<b>Statut du centre :</b>	1. <i>Public</i> 2. <i>Privé</i>	_
IC.20	<b>Type du centre</b>	1. <i>laïc</i> 2. <i>catholique</i> 3. <i>protestant</i> 4. <i>Islamique</i>	_

		<b>5 .Autres (A préciser) .....</b>	
IC.21	<b>Effectifs apprenants de l'année en cours (2010 2011)</b>	1. <i>Garçons</i> 2. <i>Filles</i> 3. <i>Total apprenants</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IC.22	<b>Effectif encadreurs permanents de l'année en cours (2010 2011)</b>	1. <i>Hommes</i> 2. <i>Femmes</i> 3. <i>Total</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IC.23	<b>Effectif encadreurs vacataires de l'année en cours (2010 2011)</b>	1. <i>Hommes</i> 2. <i>Femmes</i> 3. <i>Total</i>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
IC.24	<b>Nombre total de filières du centre</b>		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

### III. SUIVI PROFESSIONNEL

<i>Répondre par : 1. Oui 2. Non</i>		
SP. 01	<b>Le programme de formation inclut-il une initiation à l'entrepreneuriat ?</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SP. 02	<b>Le programme de formation inclut-il une initiation à la création et à la gestion de micro entreprises ?</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SP. 03	<b>Existe-t-il un partenariat entre votre établissement et des entreprises ? Si oui, combien environ ?</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
SP. 04	<b>Existe-t-il un mécanisme de suivi des apprenants après leur formation ? Si oui, comment? .....</b>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>



## V. GESTION DU CENTRE

GC.01	Effectif du personnel permanent du centre	_ _ _
GC.02	Effectif du personnel permanent administratif	_ _ _
GC.3	Formateurs permanents de l'enseignement technique	_ _ _
GC.4	Formateurs permanents de l'enseignement général	_ _ _
GC.05	Un budget annuel est-il élaboré ? (1. oui / 2. non)	_
GC.06	Un bilan de fin d'exercice comptable est-il établi ? (1. oui / 2. non)	_
GC.07	Le centre dispose t-il d'un numéro IFU ? (1. oui / 2. non)	_

## VI. PERSPECTIVES

<i>Répondre par :            1. Oui    2. Non</i>		
	<i>Le centre a-t-il en projet de :</i>	
PC.01	Ouvrir de nouvelles filières ?	_
	Si oui, les citer : 1 _____ 2 _____ 3 _____	_ _ _   _ _ _   _ _ _
PC.02	Acquérir de nouveaux équipements?	_
PC. 03	Si oui, quels types d'équipements? _____ _____ _____	
PC.04	Recruter du nouveau personnel?	_
PC.05	Si oui, combien? /_/_/_/_/	/_/_/_/_/ /
PC. 06	Si oui, préciser les différents profils à recruter : _____ _____ _____ _____	

PC.07	<b>S'ouvrir à d'autres publics?</b>	<input type="checkbox"/>
PC. 08	<b>Si oui, préciser le type de public ;</b> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	
PC.09	<b>Autres projets</b> <b>Si oui, préciser:</b> ..... ..... .....	<input type="checkbox"/>

**VII. CONTRAINTES ET SUGGESTIONS**

**CS.01- Selon vous, quels sont les principaux problèmes auxquels est confrontée votre structure ?**

**CS.02- Quelles suggestions pouvez-vous faire pour améliorer les conditions de formation dans votre structure ?**

**CS.03- Selon vous, quelles suggestions peut-on faire pour améliorer la formation professionnelle agricole au Burkina Faso ?**









EI.06	<b>Quel est le nombre de promus en fin de cycle ?</b>	2008/2009	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
		2009/2010	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
EI.07	Effectifs actuels en dernière année d'études 2010/2011)	Total	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
		Dont Garçons	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
		Et Filles	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
EI.08	Quelle est la capacité d'accueil par type de formation pour la première année ?		_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
EI.9	L'Accessibilité est : 1-Publique 2-Réservée		_	_	_	_	_	_
EI.10	Quelle est la Tranche d'âge qui accède à ce type de formation ?		_ _ / _ _	_ _ / _ _	_ _ / _ _	_ _ / _ _	_ _ / _ _	_ _ / _ _
EI.11	Comment se fait le recrutement ? 1 - Concours direct 2 - Concours Prof. 4 - Dossiers 8- Test		_ _	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _

**EI.12 : Comment évolue la demande dans cette filière ?**

1. Hausse 2. Stable 3. Baisse.....|\_|

### III. Effectifs des encadreurs de la filière

EF.01	Encadreurs (2005/2006)	Total	_ _ _
		Dt Permanents	_ _ _
		Vacataires	_ _ _
EF.02	Encadreurs (2006/2007)	Total	_ _ _
		Dt Permanents	_ _ _
		Vacataires	_ _ _
EF.03	Encadreurs (2007/2008)	Total	_ _ _
		Dt Permanents	_ _ _
		Vacataires	_ _ _
EF.04	Encadreurs (2008/2009)	Total	_ _ _
		Dt Permanents	_ _ _
		Vacataires	_ _ _
EF.05	Encadreurs (2009/2010)	Total	_ _ _
		Dt Permanents	_ _ _
		Vacataires	_ _ _